



Hebdomadaire  
Paraît le vendredi  
N° 2594  
20 avril 2018  
1,20 € • DOM: 1,80€



**Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!**

# **LUTTE** **OUVRIÈRE**

**UNION COMMUNISTE (trotskyste)**

**Le journal  
d'Arlette Laguiller**

## **Le président des riches fait la leçon aux travailleurs**

# **Refusons sa politique !**



SERGE DIGNAZIO

### **Migrants**

**La loi accentue  
la répression**

page 3

### **Syrie**

**Non à l'intervention  
impérialiste**

page 8

### **Étudiants**

**En lutte contre  
la sélection**

page 11



# Lui faire ravalier son mépris !

Dimanche 15 avril au soir, pendant plus de deux heures et demie, Macron a étalé sa suffisance. D'abord en s'enorgueillissant des frappes françaises sur la Syrie. Comme si larguer des bombes sur un pays dévasté pouvait être un acte de gloire ! Et puis, cela ne l'empêchera sûrement pas demain de s'asseoir à la table de négociation pour aboutir à conforter le régime sanguinaire d'Assad.

Sur l'injustice consistant, comme chez Carrefour, à distribuer des millions aux actionnaires tout en supprimant des milliers d'emplois, Macron n'avait rien à dire. Sur les 60 à 80 milliards d'évasion fiscale ? Non plus.

Son obsession, dit-il, est de « remettre le pays au travail ». On croirait entendre Reagan, Thatcher ou Sarkozy ! Dans un pays où six millions de personnes cherchent un emploi et n'en trouvent pas, à cause justement des politiques patronales défendues par Macron, c'est le monde à l'envers.

Et avec quel cynisme a-t-il fait la leçon aux retraités, leur expliquant que c'était les travailleurs en activité qui payaient leurs retraites et qu'elles pesaient beaucoup trop sur les salaires ! En bon président des riches, il ne conçoit pas que, quand les profits augmentent, les patrons puissent augmenter les salaires.

Comme lors de son interview sur TF1, c'est aux cheminots, aux retraités, aux travailleurs que Macron a demandé des efforts. À tout le monde, sauf aux plus riches. À tout le monde, sauf aux actionnaires qui encaissent les dividendes sans rien faire de leurs dix doigts. À tout le monde, sauf à la grande bourgeoisie, qui a eu droit à un cadeau de cinq milliards d'euros avec la suppression de l'impôt sur la fortune et la taxe forfaitaire sur le capital.

Dans les hôpitaux et les Ehpad, il parle de « réformer » et de « réorganiser », mais il n'est jamais question ni d'embaucher vraiment, ni d'augmenter les salaires. Macron n'a pas exclu de mettre en place une cinquième branche de la Sécurité sociale pour le grand âge, mais il cherche déjà l'argent dans la poche des travailleurs avec l'instauration d'une deuxième journée de solidarité.

Quant à l'attaque contre les cheminots, Macron est resté droit dans ses bottes. Il défend vigoureusement ceux qui, tels le PDG Pepy ou les ministres Elisabeth Borne et Florence Parly, ont dirigé l'entreprise depuis vingt ans. Et il continue de brandir le rachat de la dette comme une concession qu'il

ferait aux cheminots.

Mais cette dette a été faite par l'État. En quoi les cheminots devraient-ils s'en sentir responsables et payer pour elle ?

Les cheminots se battent pour que leurs conditions de travail et leurs salaires ne reculent pas. Ils se battent pour que les jeunes ne soient pas plus précaires et plus mal payés. Ils se battent parce qu'ils ne veulent pas devenir des salariés jetables, ballottés au gré des appels d'offres capitalistes. Tous les travailleurs peuvent se reconnaître dans leur combat.

Macron veut une société où seuls le fric et la rentabilité comptent. Il parle des injustices avec des trémolos, mais il contribue à creuser les inégalités. Et il traite avec un mépris souverain tous ceux qui s'opposent à lui.

C'est le cas des étudiants qui dénoncent la sélection à l'université et sont accusés d'être des professionnels du désordre. C'est le cas des zadistes de Notre-Dame-des-Landes qui sont en train d'être évacués violemment. Comme si ces 200 personnes étaient un trouble à l'ordre public qui justifie la mobilisation de 2 500 gendarmes mobiles ! En fait, Macron ne tolère pas ceux qui veulent vivre autrement.


Il érige la compétitivité en vertu absolue et ordonne que tout le monde se plie à ses exigences. Mais cela fait deux siècles que l'économie est basée sur la concurrence, le marché et la propriété privée.


Et cette concurrence, c'est la loi de la jungle. Ce sont les crises à répétition. C'est la course aux profits, dangereuse et criminelle dans les transports, l'agroalimentaire, la santé ou dans le domaine de l'énergie et de l'environnement. Et n'oublions pas que la concurrence, c'est aussi la guerre. Elle commence sur les marchés commerciaux, et finit par la guerre tout court.

Il est grand temps de dire qu'on ne marche plus. Pour l'heure, ce sont les cheminots qui sont sur la brèche. Leur grève est massive, et sa durée prouve leur détermination.

La CGT appelait jeudi 19 avril à une grève et une manifestation interprofessionnelle. Les travailleurs doivent saisir toutes les occasions d'ajouter leur voix à celle des cheminots et de clamer leur opposition à l'ensemble de la politique de Macron.

## Au sommaire

<b>LEUR SOCIÉTÉ</b>	
Financement de la dépendance : solidarité à sens unique	3
Notre-Dame-des-Landes : l'État veut montrer ses muscles	3
Migrants : une loi répressive	3
Retraites : nouveau recul programmé	6
Hôpitaux : l'urgence ignorée	6
Intéressement : intéressant pour les patrons	6
	
Macronneries	6
Justice : de plus en plus inique	7

	
Tarnac : dix ans pour être innocents !	7
Nantes : du monde dans la rue	7
Droite et FN : mêmes idées, même poubelle	7
Étudiants : les raisons de la colère	11
Matraquage à l'université Paris-Nanterre	11
La santé des enfants passe aussi par la prévention	11
Antilles : les ravages du chlordécone	12
Daunat - Laon : une direction qui veut licencier	

pour fait de grève	12
Clichy-sous-Bois : des moyens pour les enfants des quartiers populaires	12
<b>DANS LE MONDE</b>	
Syrie : le jeu cynique de l'impérialisme	8
	
Missiles à vendre	8
Bornéo : le pétrole tue et pollue	8
Mali : l'armée française enlisée	9
États-Unis : la mobilisation des enseignants s'étend	9

<b>AVEC LES CHEMINOTS</b>	
La grève tient bon	4
Fret : ça roule... sur les routes !	4
	
Rennes : cheminots et postiers, même combat !	4
À travers le mouvement	5
Démolition sur ordonnances à l'Assemblée	5
<b>ENTREPRISES</b>	
La Poste	13
Facteurs de Marseille	13

Facteurs de Gironde	13
Air France	14
Airbus - Nantes	14
Iveco Bus - Annonay	14
Lufthansa	14
Orly	15
Steva - Haute-Vienne	15
<b>IL Y A 50 ANS</b>	
Le PCF à la veille de Mai 68	10
<b>LA FÊTE</b>	
Le programme	16
	



## Financement de la dépendance : solidarité à sens unique

Le 15 avril, Macron a confirmé que l'instauration d'une deuxième « journée de solidarité » était envisagée comme une piste intéressante.

En 2004, prétendant financer ainsi l'aide aux personnes âgées, le gouvernement de droite de Raffarin, sous la présidence de Chirac, avait tenté de faire travailler gratuitement les salariés le lundi de Pentecôte.

Suite à de nombreuses protestations, le lundi de Pentecôte est redevenu un jour férié en 2008, mais la mesure qui consiste à voler un jour de travail aux salariés a été maintenue : certains salariés travaillent gratuitement un jour férié ou de repos, d'autres perdent un jour de RTT, ou bien ce sont sept heures de travail non payées qui sont réparties tout au long de l'année.

En fait de solidarité, seuls les salariés sont mis à contribution, car les professions libérales, les médecins, les avocats, les petits et grands patrons, les députés,

les sénateurs ne sont pas assujettis à ce racket. Cette mesure donne même aux patrons une occasion supplémentaire de gagner de l'argent car, étant chargés de collecter cette taxe, ils paient 0,3 % de la masse salariale annuelle, alors qu'une journée de travail correspond à 0,45 % de cette même somme ! La solidarité vue par les gouvernements, c'est des sacrifices pour les travailleurs et des cadeaux pour le patronat.

Cerise sur le gâteau, une partie de cette taxe (jusqu'à 20 % certaines années) ne va pas aux personnes âgées ni aux handicapés, mais est utilisée par l'État pour boucher le trou de la Sécurité sociale.

En 2013, la gauche semblait chercher à surpasser la droite dans ses attaques contre les travailleurs, a aussi instauré une taxe de

0,3 % sur les revenus imposables des retraités et des personnes handicapées. Au total, le montant prélevé sous prétexte de financer la dépendance a représenté plus de 3 milliards d'euros en 2017, et près de 31 milliards depuis 2004. Macron voudrait maintenant doubler la mise.

Il faut des moyens supplémentaires pour les Ehpad et les maisons de retraite, tant les conditions de vie des personnes âgées et les conditions de travail pour les salariés y sont catastrophiques. La responsabilité en incombe en premier lieu aux politiques d'économies menées depuis des années par les gouvernements successifs. Mais il faut prendre l'argent là où il coule à flots, par exemple sur les 93 milliards de profits réalisés par les entreprises du CAC 40 en 2017. Une piste de financement que ce gouvernement au service du patronat ne risque pas d'évoquer.

**Arnaud Louvet**

## Notre-Dame-des-Landes : l'État veut montrer ses muscles

Plus d'une semaine après le début de l'évacuation de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, et malgré une imposante démonstration de force, l'État n'est pas venu à bout de ses occupants et de leurs soutiens.

2500 gendarmes, un hélicoptère, des drones, quatre véhicules blindés de gendarmerie, quelque 11 000 grenades tirées : Macron n'a pas lésiné sur les moyens pour montrer qu'il a de la poigne ! La destruction de lieux comme l'élevage de la ferme des 100 Noms, les images d'évacuations brutales, ont choqué, au-delà des militants de la ZAD, tous ceux qui ne voient pas en quoi les 250 personnes voulant vivre dans la zone peuvent être « une menace à la République ». Le gouvernement a annoncé la suspension des expulsions, tout en maintenant sur place les

gendarmes, censés empêcher les zadistes de se réinstaller là où tout a été détruit.

Ironisant sur les zadistes, Macron a déclaré le 15 avril sur BFM : « Je vais avoir, moi, un projet agricole alternatif. Je vais aller m'installer dans votre salon et puis je vais dire : "C'est un projet agricole alternatif." », ajoutant que la ZAD était « un projet de désordre pour certains ». Macron exprime là toute l'arrogance gouvernementale : après avoir dû abandonner le projet d'aéroport, il n'est pas question de tolérer que des gens revendiquant un projet collectif pour le territoire fassent ce qu'ils veulent. Voilà « l'ordre républicain » que Macron entend faire régner à coups de matraque, dans les villes comme dans les champs, et jusque dans le bocage nantais.

**Nadia Cantale**



Manifestation devant l'Assemblée le dimanche 15 avril.

## Migrants : une loi répressive

Depuis le 16 avril, le projet de loi Asile et immigration est en discussion à l'Assemblée nationale. En fait d'asile, il met au contraire des freins supplémentaires à l'accueil des immigrés en France, à tel point que même une vingtaine de députés de LREM, le parti de Macron, ont annoncé leur intention de ne pas voter ce texte.

Ce projet est présenté par le ministre de l'Intérieur Gérard Collomb comme étant la voie vers « une intégration réussie », une réponse à « la crise migratoire européenne [...] qui a fait basculer un grand nombre de pays dans un populisme agressif et xénophobe ». Mais sa réponse à la xénophobie, qu'il prétend dénoncer, n'est pas de lutter contre ces préjugés en accueillant plus de demandeurs d'asile, mais au contraire de les considérer

comme des intrus qui, dans leur grande majorité, n'auraient pas leur place en France.

Le projet de loi prévoit déjà de diminuer le délai de dépôt d'une demande d'asile de 120 à 90 jours et de réduire à 15 jours au lieu de 30 le délai de recours. Mais, dans le projet, ce recours n'est pas suspensif, rien n'empêche les autorités de soumettre le demandeur à une obligation de quitter le territoire (OQTF)

pendant l'examen de son dossier, si jamais il est considéré comme une menace à l'ordre public, notion vague s'il en est. Si la demande est refusée, il peut être conduit dans un centre de rétention et détenu jusqu'à 90 jours avant une reconduite à la frontière, contre 45 actuellement, enfants compris ; l'an passé, 275 enfants ont été enfermés dans ces centres.

Quant au migrant entré illégalement en France et qui n'est pas originaire d'un pays considéré comme à risque, il ne pourrait plus demander de titre de séjour pour une autre raison que l'asile, ce qui lui fermera encore plus de portes.

Pour tenter de calmer

les oppositions – et pas seulement celles des députés, mais aussi des associations d'aide aux migrants qui ont manifesté leur indignation devant ce « code de la honte » – Macron est venu en aide à son ministre de l'Intérieur, rappelant dans son interview du 15 avril qu'il souhaitait que le délit de solidarité soit adapté, compte tenu du fait que, en aidant les réfugiés, des femmes et des hommes « sauvent des vies », même si, a-t-il aussitôt tempéré, c'est aussi « aider les passeurs ».

En durcissant les conditions d'accueil des étrangers à travers ce projet de loi, le gouvernement veut plaire à la partie la plus

réactionnaire de l'électorat. Pour satisfaire sa xénophobie, il met tout en œuvre pour renvoyer le maximum de migrants à leur misère et leurs massacres, et fait un tri inadmissible entre ce qu'il considère comme les « bons » et les « mauvais » migrants.

Les associations de soutien aux réfugiés n'entendent pas se taire. Une manifestation a déjà eu lieu dimanche 15 avril devant l'Assemblée nationale, avec une banderole sur laquelle on pouvait lire : « Les frontières tuent. » L'an dernier, 3 100 migrants sont morts noyés en Méditerranée.

**Marianne Lamiral**





La manifestation du 13 avril à La Part-Dieu.

## SNCF : la grève tient bon

À chaque vague de grève de deux jours, journalistes et gouvernement scrutent l'horizon en espérant voir baisser le niveau des eaux. Mais ils en sont pour leurs frais. Les chiffres mêmes de la direction SNCF, qui minorent pourtant le mouvement gréviste, confirment au contraire sa puissance.

Ainsi vendredi 13 avril, à l'Exécution, c'est-à-dire sur l'ensemble des cheminots sauf maîtrise et cadres, la SNCF recensait à l'échelle nationale 33 % de grévistes, contre 36 % quatre jours plus tôt. Mais dès le lendemain, samedi 14 avril, ce chiffre remontait à 41,4 %. Sur des régions comme la région PACA, 70 % des agents d'exécution étaient en grève, dans le Limousin près de 80 % ! Dans bien des endroits, la grève touche largement la maîtrise et l'encadrement. En Midi-Pyrénées, 64 % des cheminots, tous collègues confondus, étaient en grève le 14 avril, dont un agent de maîtrise sur deux et un cadre sur trois.

Expression de l'opposition de cadres, même dirigeants, à la réforme : le très collaborateur Syndicat national des cadres supérieurs (SNCS), soutien total de toutes les précédentes réformes, vient d'envoyer une lettre indignée à la ministre Elisabeth Borne, lui reprochant « pour des raisons de stratégie politique, d'avoir fait le choix, avec le Premier ministre et le président de la République, de livrer à la

vindictes populaires les cheminots. [...] En les accusant injustement, vous avez provoqué leur révolte. » Selon lui, « certains cadres supérieurs seraient prêts à se joindre ponctuellement au mouvement ».

La direction se console d'avoir, lors du dernier week-end, légèrement augmenté la circulation des trains. Mais, pour faire péniblement rouler un TGV ou un TER sur trois et un Intercité sur cinq, elle a utilisé des moyens inavouables. Après avoir offert une prime aux cadres pour conduire des trains, dans plusieurs endroits, des retraités agents de conduite ont été recrutés en CDD pendant la grève !

Dans certains secteurs, des cheminots ne participent pas à toutes les journées du calendrier décidées par les organisations syndicales, préférant parfois se concentrer sur les journées les plus chargées en travail. Mais à l'inverse, dans plusieurs secteurs, des cheminots choisissent de rester en grève et la reconduisent de jour en jour, afin de militer pour la grève et de préparer

les prochaines échéances. C'est le cas de l'assemblée de grévistes de Paris-Nord, qui a majoritairement choisi de rester en grève depuis le 13 avril.

Dans toutes les têtes, dans toutes les assemblées, la volonté de faire reculer ce gouvernement et la détermination restent intactes.

Les actions qui permettent les rencontres avec des usagers, comme celles visant les péages d'autoroute, ou les distributions de tracts, ou les rencontres et manifestations avec d'autres grévistes, dopent le moral des participants. Il n'y a nulle trace de corporatisme. Il y a au contraire le souhait et l'espoir que la résistance des cheminots ouvre la voie à une contre-offensive plus générale.

Jusqu'à présent, les grévistes continuent très majoritairement de s'inscrire dans la grève par périodes de deux jours sur cinq, telle qu'elle est proposée par les organisations syndicales. Après les journées des 14 et 15 avril, l'organisation de celles des 18 avril et surtout du 19, journée de grève et de manifestation interprofessionnelle, a été mise à l'ordre du jour. La vague gréviste peut et doit encore s'élever pour faire tanguer le navire gouvernemental.

Christian Bernac

## Fret SNCF : ça roule... sur les routes !

En octobre 2017, la direction SNCF démentait fermement toutes les rumeurs concernant la possible filialisation de Fret SNCF. Six mois après, il ne s'agit plus d'une rumeur, mais d'une annonce confirmée par le Premier ministre.

Dans le cadre du groupe actuel SNCF, Fret SNCF fait partie de SNCF Logistics. Sa filialisation, ou sa transformation en filiale de la SNCF, signifierait le passage sous statut privé et l'incertitude sur l'avenir de ses milliers de travailleurs.

Depuis dix ans, la SNCF n'a cessé de démanteler ses activités, les unes après les autres, à commencer par celle du transport de marchandises.

Depuis 2008, des entreprises ferroviaires privées de fret concurrencent la SNCF sur son propre réseau. Parmi les premières à avoir circulé, on trouve la CFTA Cargo, filiale de la Connex, elle-même filiale de Veolia, c'est-à-dire de Vivendi. À côté de Fret SNCF, la société VFLI, créée par la SNCF en 1998 comme filiale SNCF de droit privé, transporte aussi du fret. On trouve également une autre filiale SNCF, dédiée à la location de matériel roulant aux industriels, Ermewa.

Bien d'autres entreprises ferroviaires de transport de marchandises circulent également, françaises ou étrangères, parfois sur de très petites portions de lignes, comme par exemple l'entreprise privée Mercitalia Rail qui transporte du fret entre Modane et la première gare italienne !

La dette de Fret SNCF est ici encore invoquée par le gouvernement pour liquider cette entreprise et, surtout, les travailleurs qui la font fonctionner.

Le fait est que cette politique d'abandon du transport de marchandises par la SNCF s'est traduite avant tout par une multiplication du nombre de camions sur les routes. La SNCF a d'ailleurs décidé en 2016 de racheter le premier transporteur routier, Geodis. Aujourd'hui, 87 % du transport de marchandises se fait par la route, et pour une bonne partie sous pavillon SNCF. La planète attendra...

Lucienne Plain

## Rennes : cheminots et postiers, même combat !

Vendredi 13 avril, à Rennes, un peu plus de 200 cheminots se sont réunis en assemblée générale et ont voté à l'unanimité la reconduction de la grève pour le lendemain.

Une partie d'entre eux sont ensuite partis en cortège au centre-ville. La manifestation, composée de cheminots de la CGT, de Sud, mais aussi de la CDFP, de l'UNSA et de non-syndiqués, a défilé aux cris de « Cheminots en colère, on va pas se laisser faire », « Macron, si tu savais, ta réforme... »

Sur le trajet, les nombreux signes de solidarité, coups de klaxon et poings levés, ont fait mentir Macron, qui affirmait la veille que la grève était impopulaire.

Ensuite les cheminots ont rejoint des postiers en grève place de la République, rassemblés devant l'un des principaux bureaux de poste de la ville pour protester contre la casse de leurs conditions

de travail.

Des interventions se sont enchaînées pour affirmer que tous menaient le même combat contre la destruction du service public et la précarisation de leurs emplois et de leurs conditions de travail.

Des tracts ont été distribués aux passants et aux usagers, et un repas a été partagé, permettant aux uns et aux autres de faire connaissance. Les postiers et les cheminots reprenant ensemble : « La Poste c'est qui ? La Poste c'est nous », « Les trains c'est qui ? Les trains c'est vous », ou encore « La Poste déraille, le rail riposte ».

Un beau moment de fraternité entre travailleurs en lutte !

Correspondant LO



## À travers le mouvement

### Strasbourg

Malgré les déclarations de la direction annonçant un affaiblissement du mouvement de grève, très peu de trains ont circulé le 13 avril. La direction met des bâtons dans les roues des cheminots qui veulent exercer leur droit de grève. Comme dans d'autres secteurs, le répondeur téléphonique servant à déposer un préavis de grève n'a pas fonctionné pendant trois jours. Ou encore, la direction ne met pas les formulaires de déclaration de grève (D2I) à disposition, si bien que les agents doivent passer les chercher dans le bureau des chefs.

### Lyon

Vendredi, c'est une manifestation d'au moins 1 200 personnes qui a marqué la journée, dont 50 cheminots venus de Saint-Étienne, quelques grévistes d'Engie et une bonne centaine d'étudiants expulsés le matin même de

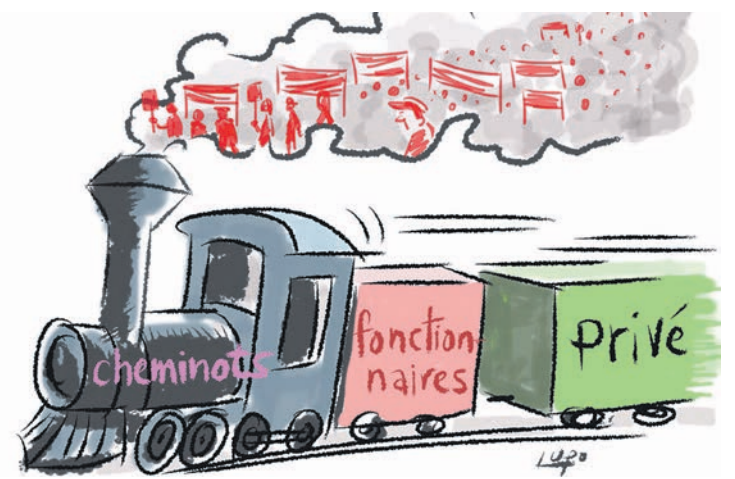
l'université Lyon 2 par les CRS.

La manifestation a parcouru le quartier de la Part-Dieu, passant devant la gare et le centre commercial, et s'arrêtant devant chaque immeuble où travaillent des employés SNCF, avec chaque fois une prise de parole. La manifestation s'est terminée par un pique-nique le long des voies, qui s'est déroulé dans le calme, un seul train (vide en plus) ayant circulé, du jamais vu un vendredi après-midi ! Et le lendemain quelques cheminots sont allés rendre visite aux grévistes de Valence, tandis que d'autres allaient distribuer des tracts et discuter sur un marché de Villeurbanne.

### Limoges

Dans l'AG de 200 personnes, l'interview de Macron sur TF1 n'a pas dupé les grévistes : « Il nous passe de la pommade et pendant ce temps il fait voter ses saloperies. »

Le nombre de grévistes est resté important, plus de 50% sur la région. La grève a été reconduite à l'unanimité pour les 18 et 19 avril. Dans les discussions, les modalités de la grève sont en débat. D'un côté, il y a l'argument selon lequel la preuve que le calendrier est efficace c'est que la production et la circulation sont désorganisées, que le matériel roulant n'est pas au bon endroit et les opérations de révision en atelier ne peuvent pas se faire dans les délais. De l'autre, des anciens qui ont connu 1995 pensent que cela ne suffira pas à faire reculer le gouvernement, qui veut faire un exemple pour continuer les attaques sur la Sécurité sociale et les retraites. « Ce qu'il faut, c'est la détermination, le nombre de grévistes et la peur que ça s'étende », disent-ils.



### Paris - Gare du Nord

Vendredi 13 avril, il y avait 200 personnes à l'assemblée interservices. Pour tous, il fallait continuer le mouvement, et la volonté de certains de rester en grève entre deux périodes de deux jours, qui s'était déjà exprimée aux assemblées générales précédentes, s'est confirmée : cette fois, 76 grévistes ont reconduit la grève jusqu'au lundi 16 avril, jour où une AG a de nouveau rassemblé 60 grévistes. Ils savent qu'ils sont encore minoritaires parmi leurs collègues. Mais ils organisent des tournées à plusieurs pour aller convaincre les collègues de rejoindre le mouvement. Les 18 et 19, journées

interprofessionnelles, sont une bonne occasion !

### Manifestation réussie avec les étudiants

Vendredi après-midi 13 avril, des cheminots et des étudiants ont manifesté ensemble dans Paris, depuis la faculté occupée de Tolbiac jusqu'à la gare d'Austerlitz. Étaient présents des grévistes des gares du Nord et de l'Est, de la gare d'Austerlitz, des ateliers de Châtillon et d'autres secteurs. Le cortège, particulièrement jeune et dynamique, est passé devant l'hôpital de la Salpêtrière où se tenait un rassemblement de salariés de la santé. C'était l'occasion de marteler ensemble : « À bas les attaques du gouvernement ! »



### Paris - Gare de l'Est

Samedi 14 avril, des grévistes de la gare de l'Est se sont organisés avec ceux de la gare du Nord pour « faire un péage ». Les gendarmes sont arrivés sur les lieux bien après les cheminots : le choix du péage avait été changé au dernier moment et ils attendaient les grévistes à l'endroit initialement prévu ! La récolte a été bonne, en argent comme en marques de sympathie.

### Ateliers de Châtillon

Le 13 avril, des cheminots ont profité de leur jour de grève pour aller soutenir les salariés du Carrefour Market de Bourg-la-Reine, mobilisés pour les salaires et les emplois, avant de rejoindre la manifestation avec les étudiants à Paris.

## Démolition sur ordonnances à l'Assemblée

**Le 17 avril l'Assemblée nationale a adopté en première lecture le « nouveau pacte ferroviaire ». Selon le calendrier du gouvernement, l'examen va se poursuivre jusqu'en juin.**

L'article premier prévoit que, dans un délai allongé à douze mois, le gouvernement pourra légiférer par ordonnances sur les transformations de la SNCF ainsi que les conditions de transfert du personnel. Et, de fait, toutes les questions concernant au plus haut point les cheminots sont renvoyées soit à un futur décret, soit à la future convention de branche.

Pour autant, ce projet de

loi confirme, sans surprise, la guerre que le gouvernement a déclarée aux cheminots. Il reprend la quasi-totalité des recommandations du rapport Spinetta. Il avalise la transformation de la SNCF en société anonyme. Le calendrier d'ouverture à la concurrence, à partir de 2019 pour les TER et 2020 pour les TGV, est confirmé, ainsi que l'arrêt du recrutement au statut.

Concernant le transfert

des cheminots au privé, au gré des appels d'offres, le gouvernement a fait mine de reculer en parlant de faire appel au volontariat « comme modalité prioritaire », ce qui n'engage à rien. Mais le texte de loi ne prévoit en aucun cas la possibilité pour un cheminot de refuser ce transfert et de conserver son emploi. C'est bien le licenciement qui est alors prévu.

En cas de transfert, pour les cheminots encore au statut, on promet uniquement le maintien de leur rémunération au moment du transfert, et de ce qui restera de leurs droits à la retraite. Quant

à la garantie d'emploi, elle n'existe actuellement que face aux licenciements collectifs, et la loi ne prévoit même pas ce qu'il adviendra des cheminots en cas de faillite de la société reprenneuse.

Pour les cheminots contractuels, la convention collective s'appliquera instantanément dans tous les domaines. Pour tous, la réglementation du travail, la définition des métiers, l'instauration de la polyvalence seront imposées par l'entreprise d'accueil. Le fameux « sac à dos social » est non seulement minuscule mais biodégradable.

Mais c'est une chose de faire voter par des députés godillots l'explosion des conditions de vie des cheminots. C'en est une autre de l'imposer. En 2006, devant les grèves et manifestations, le gouvernement Chirac-Villepin avait renoncé à appliquer le contrat première embauche (CPE), pourtant déjà voté et même promulgué.

Le pacte ferroviaire doit finir comme le CPE : à la poubelle. Cela ne dépend ni des parlementaires ni des prétendus négociateurs, mais de la puissance de la grève et des manifestations.

C.B.



## Retraites : nouveau recul programmé

Les palabres officielles au sujet d'une future réforme des retraites s'accroissent, avec un objectif gouvernemental : diminuer les pensions de retraite en décalant encore l'âge du départ à la retraite et en changeant le mode de calcul des pensions. Les salariés dont la retraite dépend des régimes spéciaux sont les premiers visés.

Avec comme perspective le vote d'une loi à l'été 2019, Macron a commencé à préparer le terrain lors de ses récentes interviews télévisées : « *Il faut un système plus transparent, équitable, public-privé, où il n'y aura plus de régimes spéciaux.* » Il n'est évidemment pas question dans ces propos présidentiels de s'en prendre au régime très spécial des milliardaires et des capitalistes, qui accumulent leurs fortunes en exploitant leurs employés et n'ont aucun souci de retraite. Qu'on se rappelle la défunte Liliane Bettencourt, héritière de L'Oréal, qui n'avait jamais travaillé de sa vie et qui pourtant était la femme la plus riche du monde à 90 ans passés.

Macron, sa ministre des Solidarités Agnès Buzyn et son haut-commissaire à la réforme des retraites Jean-Paul Delevoye préparent

une attaque supplémentaire contre les cheminots et les travailleurs des services publics hospitaliers, postaux, municipaux et autres. Sans que cela se traduise par un euro de plus pour les retraités du privé, dont la plupart sont d'ailleurs ponctionnés par la hausse de la CSG depuis le début de l'année.

Macron souhaite aboutir à un système de retraite universel « *où chaque euro cotisé ouvre les mêmes droits à tous* ». Mais le problème reste entier pour ceux qui n'ont eu que des petits salaires toute leur vie, et de plus en plus souvent des périodes de chômage et des années aux minima sociaux. Les travailleurs qui, avec de tels revenus, n'ont cotisé que peu d'euros, n'auront que de toutes petites retraites, ou même le minimum vieillesse, qu'ils soient du public ou du privé.

Parallèlement à la

politique gouvernementale, le Medef pousse à un nouveau recul de l'âge effectif du départ en retraite. Gouvernement et patronat s'entendent pour que, devant la perspective de ne pas pouvoir s'en sortir avec de trop petites retraites, des millions de salariés pauvres soient acculés à travailler de plus en plus âgés. De plus, le patronat sabote le compte-pénibilité, mis en place laborieusement et sans trop de conviction sous Hollande, qui était censé permettre à certains travailleurs cassés par l'exploitation de partir avant de mourir à la tâche.

Il est pourtant absurde de forcer des personnes âgées à travailler, alors que les chômeurs de plus de 50 ans n'ont pratiquement aucun espoir de retrouver du travail et que tant de jeunes frais et dispos sont condamnés au chômage, entrecoupé de petits boulots.

Les travailleurs n'ont rien de bon à attendre de manœuvres qui n'aboutiront qu'à les priver de leur droit à une retraite décente.

Lucien Détroit



## Intéressement : intéressant pour les patrons

Pour tenter de renforcer un peu son image de président qui se préoccupe du sort des salariés, Macron a ressorti la vieille lune de l'intéressement.

Il a annoncé la suppression du forfait social, une taxe de 20% payée par les entreprises de moins de 250 personnes qui versent de l'intéressement à leurs salariés. Aujourd'hui, seulement 16% des entreprises de moins de 50 salariés et 22% de celles qui en comptent entre 50 et 250 versent de l'intéressement.

Cette mesure ne devrait donc pas concerner beaucoup de travailleurs, et de toute façon, elle dépend de ce que décideront les patrons de ces entreprises.

Cela a suffi pour que la Confédération des petites et moyennes entreprises applaudisse à ce « *formidable outil de motivation, d'implication et de fidélisation des salariés* ». Quant au porte-parole du gouvernement, Christophe Castaner, il a poussé l'optimisme jusqu'à prédire que l'intéressement représentera pour les salariés un treizième mois.

La mesure proposée par Macron n'est que de la poudre aux yeux. Mais elle est bien à l'image de la politique du gouvernement : quelle que soit la justification invoquée, ce que Macron a annoncé est encore une suppression d'un impôt en faveur du patronat.

Vincent Gelas

## Hôpitaux : l'urgence ignorée

À défaut de comprendre les cheminots en colère, les retraités volés, les chômeurs méprisés, les étudiants arrêtés, les zadistes matraqués, Macron fait mine de comprendre les difficultés du personnel hospitalier et des malades. Il reconnaît même « *plusieurs décennies de défaillance* ».

Et du coup, promet-il, il n'y aura pas d'économies sur l'hôpital dans ce quinquennat, il y aura même des investissements. Fin mai, début juin, avance-t-il, il annoncera des mesures portant sur la tarification à l'activité, la T2A, entrant pour 80% dans le financement des hôpitaux et qu'il entend limiter à terme à 50%. Il envisage également une réorganisation de l'articulation hôpital/médecine de ville et le développement du

recours à la télé-médecine.

Combien d'infirmières, d'aides-soignantes, d'ASH, techniciennes et médecins ont dû sentir la moutarde leur monter au nez ! Ils sont - mal - payés pour savoir que chaque réorganisation de service signifie pour le personnel soignant et non soignant des conditions de vie et de travail aggravées. Tous ont vécu les modifications de financement qui se sont traduites par des restrictions budgétaires. Tous

connaissent les fermetures de lits pour raisons d'économies, les arguments tordus des directions prétendant raisonner en termes de flux qui seraient insuffisants pour maintenir des lits et, partant, des emplois.

En vingt ans, dans les hôpitaux, 20000 lits ont été supprimés et l'engorgement ne touche pas que les services d'urgence. Partout, le manque de présence humaine, donc de personnel en nombre suffisant, se fait lourdement sentir et, si le système n'explose pas, c'est grâce à la conscience des uns et des autres.

« *Il n'y a pas d'argent magique* », a lâché Macron pour toute réponse aux vérités qu'il a dû entendre, au CHU de Rouen, de la bouche d'une aide-soignante. Mais où va donc disparaître ce 1,6 milliard d'euros d'économies prévues sur les hôpitaux pour 2018, et les quelque 35 000 emplois que cette somme pourrait financer ?

Et, au-delà, où vont passer les 4 milliards supplémentaires de rentrées d'impôts en 2017, ou encore les 93 milliards de bénéfices nets des entreprises du CAC40, la même année ?

Viviane Lafont



Hôpital de La Rochelle : l'urgence attendra.

## Macronneries

### Professionnels de l'ordre bourgeois

Pour Macron, les étudiants qui refusent ses réformes sont des professionnels du désordre, minoritaires et utilisant la violence. Le président de l'université Panthéon Sorbonne lui fait écho et s'offusque, affirmant que la drogue, la violence et même le sexe déferlent sur la faculté de Tolbiac occupée par les étudiants.

Cinquante ans après Mai 68, on prétend que bien des choses ont changé. La bêtise des défenseurs de l'ordre, confite, craintive, pudibonde est, elle, immuable.

### Indignations sélectives

Sur BFM le 15 avril, Macron s'est indigné que son interviewer « *jette en pâture au public* » le

salairé de Florence Parly, ex-dirigeante de la SNCF et aujourd'hui ministre des Armées. Haut cadre avant d'entrer au gouvernement, elle y gagnait 52 000 euros par mois.

Eh oui, il arrive à Macron de prendre la défense des salariés... dès qu'ils gagnent au moins vingt fois le salaire d'un cheminot.

### Gare à l'embolie

Pour s'exprimer sur les mouvements sociaux en cours, lors de son interview fleuve, Macron a choisi ses mots. Il aurait pu dire sa crainte de voir les grèves « *converger* », « *s'unifier* », « *se rassembler* », etc. Mais non, Macron a affirmé que les mouvements n'allaient pas « *coaguler* ».

Cela l'empêcherait de continuer à saigner les travailleurs au nom du capital...



## Justice : de plus en plus inique

Depuis la fin du mois de mars, avocats et greffiers se sont mobilisés au cours de trois journées d'action pour protester contre le projet de loi que la garde des Sceaux, Nicole Belloubet, va présenter en Conseil des ministres le 18 avril.

Mercredi 11 avril, ils étaient 6000 à 7000 à Paris selon les organisateurs pour protester contre « une justice sans juge » et pour une « justice de proximité, de qualité et accessible ».

Le Premier ministre avait présenté la réforme en disant vouloir « bâtir une justice efficace, rapide et accessible à tous sur l'ensemble du territoire ». Mais dans les faits la loi prévoit le regroupement des tribunaux de grande instance (TGI) et des tribunaux d'instance (chargés de traiter les petits litiges de la vie quotidienne, portant sur des sommes de

moins de 10000 euros, c'est-à-dire ceux de la grande majorité de la population).

Bien sûr, la ministre prétend qu'elle ne fermera aucun tribunal. Mais les avocats se disent convaincus que les petits tribunaux d'instance isolés verront leur activité réduite, avant de disparaître à terme, la ministre n'excluant pas une réforme de la carte judiciaire faite sur mesure.

Les avocats et les greffiers protestent aussi contre le recours à la numérisation de la justice. On pourra désormais déposer une plainte en ligne. Un

dossier numérique unique sera mis en place et consultable par les accusés, les policiers, les avocats et les magistrats. Mais qui dit qu'alors cette justice sera aussi accessible que le prétend la ministre pour la majorité de la population, pas forcément à l'aise avec Internet, quand tout simplement elle n'y a pas accès faute de réseau ?

Les avocats et les greffiers refusent ce projet, qui représente pour eux « une régression de la politique d'accès aux droits » et va entraîner la création de déserts judiciaires. Cette réforme visant prétendument à plus d'efficacité va entraîner encore plus d'inégalité et d'injustice pour la majorité de la population.

Cédric Duval

## Tarnac : dix ans pour être innocentés !

« Le groupe de Tarnac était une fiction » : c'est ce qu'a conclu la présidente du tribunal correctionnel de Paris en prononçant, le 12 avril, la relaxe des huit principaux prévenus au terme de trois semaines d'audiences.

Les attendus du jugement mettent clairement en cause les responsabilités du juge d'instruction et des services de l'antiterrorisme. À l'origine de ce scandale judiciaire, il y avait la volonté de la ministre de l'Intérieur de l'époque, Michèle Alliot-Marie, de démontrer l'existence d'un danger terroriste d'ultragauche et de se prévaloir d'un succès devant les médias.

Dix ans d'enquêtes et de procédures s'en sont suivis pour arriver à cette conclusion quasiment évidente depuis le début : il n'y avait aucune cellule terroriste à Tarnac et tous les prévenus étaient innocents. Entretemps, deux d'entre eux, Julien Coupat et Yldune Lévy, ont été emprisonnés et tous ont eu à se défendre des accusations portées contre eux et à livrer un combat

contre la machine judiciaire. Car, au-delà des responsabilités individuelles d'une ministre incompétente ou de policiers ayant falsifié des documents, cette machine à broyer s'est mise en mouvement, tandis que l'appareil policier et judiciaire de l'antiterrorisme et celui des services de renseignements ne voulaient pas se déjuger.

On ne sait encore si le parquet a l'intention de faire appel, ce qui prolongerait encore ce fiasco judiciaire. Peut-être renoncera-t-il, pour mettre un point final à cette affaire qui jette une lumière bien crue sur les méthodes de l'appareil de répression de l'État, que tous les gouvernements n'ont cessé de renforcer, toujours au nom de la lutte contre le terrorisme.

Vincent Gelas

## Nantes : travailleurs et étudiants dans la rue

Samedi 14 avril, deux manifestations se sont succédé au centre-ville de Nantes.

La première à 14 h 30, à l'appel de la CGT, de Sud Solidaires, d'étudiants et de lycéens, avait en tête un cortège de cheminots grévistes très combatifs et déterminés à continuer leur mouvement.

Les slogans : « Cheminots en colère, on ne va pas se laisser faire ! » et « Tous ensemble, tous ensemble ! » donnaient le ton. Derrière les cheminots venaient des salariés du public comme ceux du CHU, et du privé comme ceux de Monoprix, ainsi que des retraités, des jeunes, lycéens et étudiants, tous ceux que la politique de Macron est en train de mettre en colère et de faire descendre dans la rue. Le cortège, de 2500 manifestants d'après la presse, grossissait au fur et à mesure, sans incident avec la police omniprésente : un millier de CRS pour encadrer les manifestants, avec quatre canons à eau et des camions antiémeutes.

À 16 h 30, le cortège a rejoint la deuxième manifestation, celle organisée en soutien aux zadistes de Notre-Dame-des-Landes,

pour un nouveau tour en centre-ville qui a rassemblé jusqu'à 8000 manifestants. Très vite les heurts entre la police et les manifestants ont alors commencé, sous des nuages de gaz lacrymogène et avec l'entrée en action des canons à eau qui ont provoqué des scènes de panique aux terrasses des cafés.

Le gouvernement veut montrer qu'il a les moyens de réprimer. Il agit ainsi en ville, à Nantes, où chaque manifestation donne lieu à un dispositif policier impressionnant. Maintenant il en fait autant à la campagne, à Notre-Dame-des-Landes, où 2500 gendarmes sont déployés en permanence avec des engins blindés pour contrer quelques centaines de zadistes qui ne se laissent pas faire et rencontrent un soutien croissant.

Il n'est pas sûr que tout ce déploiement de force réussisse « à rétablir l'ordre républicain », pour utiliser les termes de Macron. Pour l'instant, cela produit l'effet inverse.

Correspondant LO



La manifestation du 11 avril.

## Droite et FN : mêmes idées, même poubelle

Une tribune publiée par l'hebdomadaire *Valeurs actuelles* du 12 avril appelle à l'union de la droite et de l'extrême droite.

Elle a été signée par plusieurs élus du Front national et des compagnons de route, comme le maire de Béziers Robert Ménard, des catholiques réactionnaires comme Christine Boutin, ancienne ministre de Sarkozy, l'ancien ministre de Juppé entre 1995 et 1997 Charles Millon, et l'ancien ministre de Sarkozy Thierry Mariani.

Au sein de LR, Mariani

est pour le moment minoritaire et le président de ce parti, Laurent Wauquiez, l'a menacé d'exclusion au « moindre début de commencement d'alliance » avec le FN. Contrairement à Mariani, qui estime que « sans alliés, nous allons rester dans l'opposition pour longtemps », la direction de LR pense pour l'instant qu'une alliance avec le FN lui ferait perdre des voix.

Ce qui les sépare, ce sont des calculs électoraux, susceptibles de changer. La limite entre la droite et l'extrême droite a toujours été bien flottante, quoi qu'en disent les partisans de la constitution de « fronts républicains ». Et dès aujourd'hui, quand il s'agit d'aller chercher leurs thèmes de discours et de faire assaut de démagogie anti-immigrés, antimusulmans et anti-pauvres, ils font déjà poubelle commune.

Arnaud Louvet



## Syrie : le jeu cynique de l'impérialisme

Dans la nuit du vendredi au samedi 14 avril, les États-Unis, la France et le Royaume-Uni ont bombardé trois sites présentés comme liés au programme d'armement chimique. Au total, une centaine de missiles se sont abattus sur des bâtiments vidés de leur personnel depuis plusieurs jours.

Pour justifier leur action militaire, Washington et Paris avaient assuré avoir la preuve de l'utilisation d'armes chimiques par le régime de Bachar al-Assad dans l'enclave de la Ghouta. En tout cas, ils se sont bien gardés d'attendre la moindre enquête internationale, puisque les inspecteurs de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) sont arrivés en Syrie après les frappes occidentales.

Il faut tout le cynisme dont sont capables les dirigeants impérialistes pour utiliser une telle justification car, depuis sept ans que dure la guerre en Syrie, ils ont laissé la population se faire massacrer, aussi bien par les troupes du régime que par les milices djihadistes soutenues par leurs alliés.

Depuis le début des affrontements en Syrie en 2011, les dirigeants américains ont cherché à tirer parti des affrontements, appuyant des groupes djihadistes contre le régime d'Assad, laissant leurs alliés saoudiens et turcs appuyer et armer des groupes djihadistes à l'idéologie et aux méthodes qui n'avaient rien à envier à celles de Daech, quand ce n'était pas Daech lui-même.

Quand le chaos syrien a gagné l'Irak après les succès militaires de Daech, les États-Unis se sont alors résolus à laisser la Russie intervenir militairement, permettant ainsi au régime d'Assad de prendre le dessus sur ses opposants.

Que visent les dirigeants

américains en bombardant aujourd'hui la Syrie? Pour reprendre la formulation de tous les commentateurs, les frappes militaires américaines vont permettre à Trump de relancer la «dynamique diplomatique». Autrement dit, les dirigeants américains veulent contraindre Assad à tenir compte de leurs exigences, au moment où il se prépare à reprendre les dernières zones échappant encore à son contrôle, dans la province d'Idlib au nord-ouest de la Syrie et dans la région de Deraa, au sud.

Au-delà d'Assad, les États-Unis ont envoyé un message à tous les États qui, directement ou indirectement par milices interposées,



Le centre de recherche scientifique bombardé.

cherchent à jouer un rôle dans le conflit syrien, en particulier aux trois États, la Russie, l'Iran et la Turquie, engagés ces derniers temps dans des initiatives diplomatiques communes. Tout en prenant bien garde de ne pas risquer de faire de victimes parmi les troupes russes qui sont déployées sur de nombreux sites militaires syriens, les

dirigeants américains ont mené une démonstration de force, mesurée mais réelle, vis-à-vis de ces États. La Turquie, qui fait partie de l'OTAN, s'est retrouvée à devoir apporter son soutien à l'action militaire ordonnée par Trump.

Loin d'une intervention destinée à protéger les populations, c'est de la part des

dirigeants impérialistes une action cynique calculée pour imposer coûte que coûte leur présence sur un champ de bataille dont ils sont pratiquement écartés. Le sort des populations civiles, pas plus en Syrie qu'ailleurs, n'entre jamais dans les calculs des puissances impérialistes, sinon comme prétexte.

**Marc Rémy**

## Missiles à vendre

Macron a qualifié l'opération de représailles contre la Syrie de «parfaitement conduite, comme très peu d'armées au monde sont capables de le faire».

Il ne parlait pas du triste courage qui consiste à appuyer sur la gâchette d'une arme à feu, bombe, missile ou ceinture d'explosifs, courage partagé par tous les terroristes, avec ou sans uniforme, bénits ou maudits par les grandes puissances. Le président des marchands de canons parlait de l'excellence des matériels français, dont cette récente démonstration devrait faciliter les ventes.

En effet des avions Rafale de Dassault, escortés par des Mirage et ravitaillés

en vol, ont pu partir de France, tirer leurs missiles sur la Syrie et revenir sans une éraflure. Or ces Rafale sont livrables immédiatement, avec mise au point et entraînement gratuits assurés par l'armée française.

Les pays cherchant des bâtiments de guerre modernes pourront être intéressés par les frégates multimières de DCNS-Thales, déjà utilisées par la France, l'Italie, le Maroc et l'Égypte. Elles ont fait merveille pour leur second engagement, le premier où l'une d'entre

elles a fait feu. On peut acquérir un de ces navires pour quelques centaines de millions seulement l'unité, facilités de paiement à débattre avec les banquiers français référents, armements en sus.

Enfin, utilisés pour la première fois en tir réel, les missiles de croisière navals de la société MBDA, tirés depuis une frégate, ont touché leur objectif avec une précision d'un mètre à 1000 km de distance. Trois tirs, trois coups au but! Ils sont disponibles également en version sous-marine, autour de trois millions d'euros pièce, suivant la version. L'armée française en a d'ores et déjà commandé

200 exemplaires.

Pour les commandes, il faudra se rapprocher de M. Le Drian, ministre des Affaires étrangères, ou de Mme Parly, ministre de la Défense. Les chèques sont à libeller à l'ordre de Dassault, Airbus et collaborateurs. Des dessous-de-table et quelques faux frais raisonnables sont à prévoir.

La prétendue opération de défense de la paix aura été aussi, comme à chaque fois, une sinistre publicité pour les ventes d'armes. Grattez un démocrate impérialiste, vous trouverez toujours un commis des marchands de canons.

**Paul Galois**

## Bornéo : le pétrole tue et pollue

Une marée noire s'est répandue depuis le 31 mars dans la baie de Balikpapan, dans la partie indonésienne de l'île de Bornéo, dans l'océan Pacifique.

Cinq pêcheurs ont été tués dans l'embarquement de la nappe et des milliers d'habitants de la grande ville portuaire de Balikpapan ont souffert des fumées noires et des émanations. Les autorités municipales ont décrété l'état d'urgence et distribué des masques.

De son côté, la société pétrolière étatique Pertamina,

après plusieurs jours de dénégations et de mensonges appuyés sur des prélèvements de fuel de navire, a reconnu la rupture d'un de ses pipelines. Entre-temps, la nappe de pollution avait atteint 120 ou 130 kilomètres carrés, touché des centaines de petits pêcheurs dont l'outil de travail est détruit, et empoisonné les élevages de crabes voisins. Les milliers d'habitants d'un village flottant de pêcheurs sont gravement incommodés, certains craignant pour leur maison dont les pilotis sont couverts

de pétrole. Par ailleurs, les dégâts sur l'écosystème, mangrove et espèces animales rares, sont importants.

Principal groupe capitaliste indonésien, Pertamina exploite, du pompage au raffinage, l'important gisement pétrolifère de la province indonésienne du Kalimantan qui fut à l'origine du développement, il y a un siècle et demi, de la Shell. D'autres, Total, Vico, Chevron, se partagent à présent les fruits du pétrole et du labeur des 13 000 travailleurs de Pertamina.

Sans doute ces capitalistes pétroliers considèrent-ils la rupture du pipeline et ses conséquences comme un simple incident

d'exploitation, que les assurances n'auront qu'à couvrir et la population à payer.

**Viviane Lafont**





# Mali: L'armée française enlisée

Samedi 14 avril, le camp de l'opération Barkhane et des soldats de l'ONU à Tombouctou a été attaqué par un groupe djihadiste. Un casque bleu a trouvé la mort, et treize autres soldats, français et africains, ont été blessés.

Plus le temps passe et plus les attaques contre les troupes déployées au Mali s'intensifient. Il ne s'agit plus simplement d'engins explosifs artisanaux faisant sauter des véhicules militaires, comme c'était le cas il y a quelques années. L'attaque contre le camp militaire de Tombouctou, où sont cantonnés une centaine de soldats français et près de 300 militaires sous uniforme de l'ONU, pour la plupart ivoiriens, a duré plus de quatre heures. Elle a débuté par des tirs de mortier, avant que des véhicules bourrés d'explosifs ne pénètrent dans le camp.

Le 5 avril, c'est le camp

d'Aguelhok, occupé essentiellement par des soldats du Tchad et du Bangladesh, près de Kidal, qui avait été pris pour cible. Deux militaires avaient été tués et dix autres blessés. Deux semaines auparavant, cinq soldats français avaient été blessés à Kidal.

Toutes ces attaques, comme celle menée début mars contre l'état-major de l'armée burkinabé à Ouagadougou, montrent l'impasse à laquelle a mené l'intervention militaire française de janvier 2013. Elle a pu sembler victorieuse dans un premier temps, mais cinq ans après il est évident qu'elle n'a rien résolu.



Des soldats de Barkhane, dans la région de Ménaka, dans le cadre de l'opération Garikou.

En montrant leur capacité à frapper des troupes militaires bien armées, au cœur des grandes villes, les djihadistes veulent inspirer la crainte à toute la population et l'inciter à se soumettre à leur loi barbare. L'insécurité règne partout. Les habitants qui sont obligés de se déplacer, les commerçants par exemple, le font dans la peur, alors que des véhicules civils comme ceux de l'armée sautent sur les mines posées par les djihadistes. Le 25 janvier, vingt-six civils maliens

et burkinabés, dont des femmes et des enfants, ont péri dans l'explosion d'une mine entre Mopti et Gao. Dans le Centre et le Nord, les groupes armés veulent forcer les enseignants à n'apprendre aux élèves que le Coran, et plusieurs centaines d'écoles sont restées fermées. Mais de son côté le gouvernement malien, soutenu à bout de bras par la France, n'inspire aucune confiance aux habitants. Sa corruption, à tous les niveaux, est légendaire. Il accuse d'autre

part les populations du Nord et du Centre de collaborer avec les djihadistes, couvrant les forces armées qui s'en prennent aux habitants, souvent simplement pour les racketter.

La présence de l'armée française et de ses supplétifs de l'ONU au Mali ne fait que pérenniser cette situation dont la population est victime. Son seul véritable but est de défendre en Afrique les intérêts de l'impérialisme français.

Daniel Mescla

# États-Unis : la mobilisation des enseignants s'étend

Il y a un mois et demi, les enseignants et personnels scolaires de Virginie-Occidentale avaient fait plier les autorités de leur État en fermant toutes les écoles pendant neuf jours de grève totale. Leur grève militante, avec des rassemblements imposants jusque dans le Capitole de l'État, avait imposé 5 % d'augmentation des salaires. « Nous voulons inspirer d'autres enseignants à travers le pays », avait alors déclaré un gréviste. C'est chose faite en Oklahoma, en Arizona et au Kentucky.

Ces États ont en commun, avec d'autres, d'avoir gelé ou diminué les salaires des employés des services publics quand la crise financière de 2008 a fait baisser brutalement leurs recettes fiscales. Pendant dix ans, ces travailleurs ont été forcés de se serrer la ceinture, de voir leur couverture sociale se réduire, d'autant plus que gouverneurs et élus locaux ont fait des cadeaux fiscaux aux entreprises et aux plus riches. Ces cadeaux ont été payés par l'écrasement des salaires, au point que certains enseignants doivent se trouver un deuxième travail le week-end. Dans la riche Californie, des enseignants sont SDF et dorment dans leur voiture, car un salaire de 2 500 dollars par mois (2 000 euros) ne permet pas de se loger dans les zones de spéculation immobilière où les loyers les plus modestes sont de 2 000 dollars.

En Arizona, où le gouverneur ne comptait augmenter les salaires que de 1%, la crainte d'une grève comme en Virginie-Occidentale lui a

fait revoir sa position. À présent, il propose 9 % d'augmentation cette année et 10 % en 2020. Mais il est possible que les enseignants se mettent tout de même en grève pour obtenir immédiatement 20 % d'augmentation.

Au Kentucky, le 13 avril le gouverneur a publiquement diffamé les enseignants en grève, en affirmant qu'ainsi ils abandonnaient les enfants à eux-mêmes et aux prédateurs sexuels. Il a depuis été obligé de s'excuser. Contre son avis, les députés et sénateurs de l'État ont voté une augmentation de la TVA locale et des taxes sur les cigarettes, supposée bénéficier au budget de l'éducation. Même s'ils se voient contraints de satisfaire dans une certaine mesure les revendications des grévistes, ces politiciens n'envisagent évidemment pas de taxer les riches.

En 2015, les autorités de l'Oklahoma avaient diminué la fiscalité sur les plus-values, privant les caisses publiques de plus d'un milliard de dollars, dont le bénéfice va aux trois quarts



Rassemblement devant le Capitole d'Oklahoma City.

aux riches ayant plus d'un million de revenu annuel. En conséquence, un cinquième des écoles ferment un jour par semaine pour raisons d'économies, et les salaires sont amputés en conséquence. Ces derniers jours, le gouverneur a dû faire face à neuf jours de grève des enseignants et à des manifestations massives mobilisant aussi des parents d'élèves. Les professeurs ont gagné 6 000 dollars d'augmentation annuelle (270 euros par mois), et les autres personnels scolaires 1 250 dollars.

Ce succès partiel a suffi aux dirigeants syndicaux pour appeler à la reprise,

malgré la volonté de certains enseignants de continuer le mouvement. Liés au Parti démocrate, ces dirigeants orientent d'ailleurs la colère des enseignants vers les élections de novembre prochain, en leur expliquant que le choix de bons élus suffira à satisfaire leurs revendications. Mais en Oklahoma ce sont les enseignants eux-mêmes, en s'organisant sur les réseaux sociaux, qui ont imposé aux dirigeants syndicaux de déclencher la grève début avril, alors que ces derniers temporisaient.

Le Colorado est probablement le prochain État où les enseignants se mobiliseront.

Ils paient de leur poche des fournitures scolaires qui ne sont plus fournies par l'État. Les enseignants d'Indiana, dont les salaires réels ont baissé de 17 % depuis 2000, suivront peut-être, bien que la loi de cet État prive les salariés du public du droit de grève.

Après des années d'austérité imposée, les travailleurs de ce secteur sont à l'offensive pour leurs salaires et pour que les établissements scolaires soient financés à hauteur des besoins de la population, et ne subissent pas les conséquences des baisses d'impôts des riches.

Lucien Detroit



## Le PCF à la veille de Mai 68

**Il y a 50 ans, à la veille de l'explosion de Mai 1968, le Parti communiste français était, à gauche, la principale force militante implantée dans la classe ouvrière. Pourtant si un parti fut bien mis en porte-à-faux par l'explosion de 68, ce fut le PC.**

Depuis la guerre froide, et bien qu'il ait compté jusqu'à 150 députés, le Parti communiste avait été exclu de toute participation gouvernementale. De Gaulle en arrivant au pouvoir imposa la Constitution de 1958 qui, avec la loi électorale au scrutin majoritaire, complétée en 1962 par l'élection du président au suffrage universel, visait à soustraire le pouvoir exécutif à la pression des partis. Aux élections législatives de novembre 1958, le Parti socialiste SFIO passa de 94 à 40 députés et le PC disparut quasiment. Tout en recueillant encore presque 19 % des voix, le nombre de ses députés tomba de 150 à dix. Mais cela ne réduisit pas son poids dans la société, dû à son influence dans la classe ouvrière et à son implantation locale dans des villes ou des banlieues dites « rouges ».

### Un parti implanté et responsable

Le PC devait son poids à ses militants combattifs et dévoués à leur classe. Même s'il faut prendre les chiffres avec prudence, sur ses 300 000 adhérents à la fin des années soixante, ses organisations d'entreprises en regroupaient plus du quart. Sans aller jusqu'à croire les militants de Renault Billancourt qui revendiquaient 50 à 70 cellules dans l'usine, le PC comptait des noyaux

militants nombreux et omniprésents dans les grandes entreprises et dans des secteurs importants comme les docks, les mines, la sidérurgie, l'automobile. Son influence passait plus largement encore à travers la CGT dont l'appareil lui était étroitement lié.

Cependant en décrivant un pouvoir gaulliste comme quasi-dictatorial, le PC se donnait un alibi pour son inaction; la CGT prônait des mouvements limités, par secteur, par catégorie, censés être moins coûteux et exposer moins les travailleurs à la répression d'un pouvoir gaulliste présenté comme tout-puissant.

Cette tactique se poursuivit de la fin de la guerre d'Algérie à la fin des années soixante même lorsque les grèves contre la vie chère, les salaires trop bas et les horaires trop lourds commencèrent à se multiplier. Pour le PC et la CGT, il n'était pas question de pousser la classe ouvrière à se servir de sa force pour changer les choses, mais seulement de lui donner comme perspective un changement politique par la voie électorale, qui aurait pu amener la gauche au pouvoir.

Localement, le PC avait depuis longtemps une forte implantation. Il administrait des municipalités, en particulier la fameuse « ceinture rouge » des banlieues parisiennes. En 1965

plus de 22 % de la population francilienne était administrée par le Parti communiste. C'était le reflet de l'activité et du dévouement de ses militants mais c'était aussi le résultat d'une évolution réformiste déjà ancienne.

### Le passage pacifique au socialisme

Ayant depuis longtemps abandonné toute perspective révolutionnaire, la place que visait le PCF était celle d'un grand parti réformiste, voué à participer aux gouvernements du pays. Cependant le « passage pacifique au socialisme » était la formulation officielle de sa ligne politique. Il s'agissait d'assurer aux militants que sa perspective restait bien la lutte contre le système capitaliste. Mais cela permettait aussi d'effacer l'image radicale que le PCF gardait encore. Cela s'accordait à l'époque de la coexistence pacifique, politique affichée par les bureaucrates russes qui posaient aux champions de la paix face à l'impérialisme américain. Le PC tendait la main à toutes les bonnes volontés, chrétiens, « démocrates sincères », socialistes...

Bien des militants voyaient d'un mauvais œil un rapprochement avec les dirigeants socialistes artisans de la guerre d'Algérie. Mais Waldeck Rochet, successeur de Thorez à la tête du parti, leur rappelait que même si le parti revendiquait toujours la prise du pouvoir par la classe ouvrière et la dictature du prolétariat, être marxiste,

c'était « adapter ses formes de lutte aux conditions historiques ». En l'occurrence il s'agissait de créer « une alliance de combat entre la classe ouvrière et (...) toutes les couches sociales progressistes » sous la forme d'une « coopération étroite entre tous les partis démocratiques » pour arriver au socialisme.

En même temps le PCF multipliait les calomnies et les coups, à l'intérieur ou à l'extérieur des entreprises, contre les militants qui le critiquaient sur sa gauche, trotskystes de Voix ouvrière ou maoïstes. C'était, selon *l'Humanité*, en octobre 1965, des « groupuscules et individus plus ou moins tarés (...) soi-disant défenseurs de la "pureté marxiste-léniniste" mais en fait "à la solde du pouvoir gaulliste" ».

Sur le plan électoral, le PCF se releva rapidement du coup dur de 1958. De 10 députés cette année-là, il passa à 41 en 1962 puis à 73 en 1967. En 1965, il soutint la candidature de Mitterrand à la présidentielle. De Gaulle fut mis en ballottage, avant d'être élu avec 54,5 % des voix mais les 45,5 % de Mitterrand donnèrent à celui-ci une stature nationale. Il allait s'attacher à renforcer son organisation, la FGDS (Fédération de la gauche démocratique et socialiste) regroupement de la gauche non communiste. En réponse, le PC appela ses militants au renforcement du parti tout en œuvrant avec la FGDS à une plateforme commune.

Le PCF sortait donc de l'isolement. Le nombre de ses voix et celui de ses adhérents augmentaient. L'année 1967 fut celle du plus grand nombre de grèves de la V<sup>e</sup> République. Une grande manifestation unitaire, le 17 mai, réunit les syndicats CGT CFDT, FEN et les représentants des partis de gauche contre la décision du gouvernement de légiférer par ordonnances. Le pouvoir de De Gaulle ne

semblait plus aussi fort. Le PC et la FGDS publièrent leur plateforme en février 68 en vue de changements électoraux futurs.

### L'explosion de Mai 1968

En mai 1968, l'explosion du mouvement étudiant surprit tous les partis, à commencer par le PCF. Les étudiants communistes eux-mêmes, organisés dans l'Union des étudiants communistes (UEC), s'étaient déjà souvent montrés contestataires. Deux ans auparavant, le PCF avait sanctionné des militants de l'UEC de Caen et de Lyon, hostiles à la candidature Mitterrand. À la Sorbonne, le secteur Lettres fut dissous et ses dirigeants exclus fondèrent la Jeunesse communiste révolutionnaire (JCR). Face aux manifestations étudiantes de mai, le PCF eut le même réflexe, les désavouant et traitant les manifestants de provocateurs. Il se coupa ainsi du mouvement étudiant, avant de chercher vainement à le rattraper. Puis il prit en marche le train de la grève générale, de peur de se voir désavoué dans la classe ouvrière comme il l'avait été chez les étudiants.

Mai 68 allait donc faire éclater au grand jour la contradiction entre les perspectives gouvernementales recherchées par le PC et celles que pouvaient ouvrir les manifestations et les grèves dans le cadre d'une grande mobilisation sociale.

Dans l'immédiat, le résultat des élections de juin 1968 allait éloigner les perspectives gouvernementales de la gauche. Il fallut plusieurs années pour qu'elles se redessinent et que le PCF s'y intègre. Faute d'avoir saisi les possibilités offertes par l'explosion sociale, il lui restait à saisir celles offertes par Mitterrand en lui servant de faire-valoir. Cela aussi allait lui coûter cher.

Sylvie Maréchal



Meeting le 17 juin à Renault-Billancourt, Krasucki appelle à la reprise du travail après les grèves de Mai 68.



## Étudiants : les raisons de la colère

**La mobilisation des étudiants contre la sélection continue à s'amplifier dans les facultés. Ils mettent en cause la loi ORE relative à l'orientation et à la réussite des étudiants. Promulguée le 8 mars dernier, elle modifie l'orientation des jeunes bacheliers et réforme la licence, diplôme obtenu au bout de trois ans de faculté.**

Celle-ci sera désormais fondée sur l'obtention de modules et de compétences en deux ou quatre ans. Chaque étudiant aura un contrat annuel avec un enseignant directeur d'études qui jugera, selon ses résultats, de sa possibilité de s'inscrire dans un des modules. La licence sera à la carte, mais les modules dépendront du nombre d'enseignants disponibles.

Déjà, dans certaines facultés, les cours programmés n'ont pas lieu faute de professeurs. Malgré cela, de nombreuses facultés ne recruteront pas d'enseignants pour remplacer les départs en retraite. À la faculté de Saint-Denis par exemple, dix-neuf postes sont concernés.

Pour passer du lycée à l'université, les problèmes sont similaires. Avec Parcoursup, le système

d'orientation des bacheliers, la ministre Frédérique Vidal prétend que les équipes pédagogiques vont analyser les dossiers de chaque candidat de façon personnalisée. Deux cents universitaires ont expliqué pourquoi ils ne voulaient pas procéder à cette sélection : « Nous refusons de porter un jugement sur les espoirs, les aspirations et les capacités de chacun à réaliser ses rêves », ont-ils déclaré. Des centaines d'autres enseignants se sont ralliés à leur point de vue.

Outre la sélection organisée par ce système, la ministre affirme que chaque université sera obligée d'accueillir les jeunes qui le souhaitent, mais dans la limite des places disponibles. Or ce nombre de places n'augmentera pas en fonction du nombre de candidats aux études. Et comment mettre

en place les mesures d'accompagnement pour ceux qui n'ont pas le niveau, alors qu'il n'y a pas suffisamment de salles, d'enseignants ? Tout cela montre qu'entre le discours de la ministre et la réalité il y a un fossé.

La sélection n'est pas une nouveauté. À tous les niveaux de la scolarité, à tous les paliers d'orientation, elle sanctionne le plus souvent le niveau social, au lieu de lutter contre le déterminisme social.

Depuis que la bourgeoisie a eu besoin de main-d'œuvre plus qualifiée, les études supérieures ont été rendues en théorie accessibles à un plus grand nombre de jeunes, mais le budget n'a pas suivi. Cette situation a encore renforcé l'échec scolaire, le découragement de jeunes arrivant en faculté sans y être préparés, sans y trouver l'encadrement dont ils ont besoin. Devant cet échec, ministres et gouvernements

successifs ont beau jeu de dénoncer un gâchis pour justifier le renforcement de la sélection.

Les étudiants et les lycéens se défendent contre la dégradation supplémentaire des conditions d'enseignement qui découlera de la loi. Ils poursuivent leur mouvement sans se laisser intimider, ni par les interventions de la police ni par la campagne du gouvernement contre eux.

**Inès Rabah**



Assemblée générale de l'université Lyon 2 du jeudi 12 avril.

## Matraquage à l'université Paris-Nanterre

**À l'université Paris-Nanterre, depuis quelques semaines la mobilisation montait contre la loi ORE.**

Lundi 9 avril, à la demande de la présidence de l'université, une intervention brutale des CRS a eu lieu contre des étudiants et membres du personnel réunis en assemblée générale pour débattre de la loi, de la politique du gouvernement et des moyens d'amplifier leur mobilisation. Cela a soulevé une indignation générale parmi les étudiants et le personnel enseignant et administratif, mobilisé ou non.

Ce qui a choqué est à la fois la violence de l'évacuation – des étudiants bousculés, certains recevant des coups de matraque des CRS, l'interpellation de sept d'entre eux – mais aussi, bien sûr, le matraquage médiatique mensonger de la direction de l'université et du gouvernement dans les jours qui ont suivi. Contre le mensonge éhonté de la direction de la faculté consistant à prétendre qu'il n'y avait là qu'une minorité de gens extérieurs, pour essayer de justifier son recours à la répression policière, 650 étudiants

et membres du personnel se sont réunis dès le lendemain matin pour réclamer, outre les revendications initiales, la libération et l'abandon des charges contre les sept étudiants interpellés et la démission du président de l'université. Un cortège d'environ 300 personnes s'est ensuite rendu devant le commissariat de Nanterre.

Les jours qui ont suivi ont confirmé la mobilisation croissante sur le campus, avec des réunions et des assemblées de plus en

plus nombreuses : 800 personnes jeudi 12 avril, et plus de 1 600 le mardi 17. À la ministre Vidal, prétendant que la présence de cheminots venus en soutien devant l'université lundi 16 avril était le signe de l'instrumentalisation politique du mouvement, les 1 600 étudiants et membres du personnel réunis ont répondu par la reconduction de la grève, du blocage de l'université et l'appel à se mobiliser le plus nombreux possible jeudi 19 avril pour rejoindre la manifestation interprofessionnelle et se joindre ainsi aux cheminots en lutte.

**Correspondant LO**



Manifestation contre l'arrestation des étudiants.

## La santé des enfants passe aussi par la prévention

**La ministre de la Santé, Agnès Buzyn, dit envisager d'équiper les écoles et d'autres bâtiments publics de stylos d'injection d'adrénaline permettant d'intervenir rapidement dans les cas d'allergie grave.**

Fin mars, un enfant de 6 ans, allergique aux produits laitiers, était mort des suites d'un choc anaphylactique après avoir mangé une crêpe. Nul ne s'opposera à ce qu'un tel dispositif soit installé dans toutes les écoles, d'autant que l'injection peut être pratiquée par n'importe qui. Encore faudra-t-il savoir comment procéder et donner un minimum de formation à chaque adulte présent dans les établissements scolaires.

Mais, au-delà de ces cas spécifiques d'allergie heureusement très rares, bien d'autres situations nécessitent la présence d'une infirmière dans les écoles ou groupes scolaires. Cela peut aller du bobo, peut-être sans gravité mais qui peut avoir besoin d'être soulagé, aux cas plus graves de blessures ou de malaises. Actuellement, faute de personnel infirmier dans les écoles, les enseignants n'ont d'autre solution que de faire appel aux

services d'urgence, bien souvent sans savoir quoi faire en attendant leur arrivée.

Le rôle des infirmières scolaires ne se limite pas à des interventions ponctuelles. Elles ont aussi un rôle très important de conseil, d'éducation à la santé, de prévention, en repérant notamment les situations à risque, que ce soit à cause de l'entourage familial ou d'addictions. Or il n'y a actuellement que 7 600 infirmières pour les 62 600 établissements du pays, qui regroupent près de douze millions et demi d'élèves ! C'est ridiculement peu, vu les enjeux sur le développement physique et psychologique des jeunes qui devrait être une priorité. Mais, évidemment, embaucher le nombre suffisant de personnel infirmier dans les établissements scolaires coûterait plus cher que doter chaque établissement d'un stylo d'injection.

**Marianne Lamiral**



## Antilles : les ravages du chlordécone



**En quinze jours, deux manifestations de plusieurs centaines de personnes ont eu lieu en Martinique. Elles se sont déroulées à l'appel du collectif « Zéro chlordécone ». La protestation commence à s'élargir.**

Le chlordécone est un pesticide très puissant qui a été utilisé pendant des années dans l'agriculture pour lutter contre le charançon du bananier. On sait maintenant qu'il est responsable de la contamination des produits du sous-sol (dont les ignames, les patates douces et autres) sur toutes les surfaces plantées en banane : 14 000 hectares et 16 000 hectares sont contaminés, respectivement en Guadeloupe et en Martinique. Les rivières et les littoraux des régions bananières sont pollués, ainsi que les poissons de ces zones. Une grande partie de l'eau dite potable l'est aussi. Certes, en dose infime, le produit est dit innocent. À diverses doses, pratiquement toute la population des Antilles en a dans le sang. Cependant il a été prouvé par les médecins et notamment par le professeur Blanchet, urologue au CHU de Pointe-à-Pitre, que plus on en recèle, plus le risque de cancer de la prostate est grand. La prévalence du cancer de la prostate aux Antilles est d'ailleurs nettement supérieure à celle que connaît la métropole.

Les premiers, les plus touchés et ce depuis

longtemps, sont les travailleurs de la banane à qui les patrons versaient des primes pour répandre le chlordécone et autres pesticides très dangereux. C'est l'hécatombe parmi cette catégorie de travailleurs.

En 1975, sous le nom de Képone, le chlordécone fut interdit aux États-Unis après la contamination d'une centaine d'ouvriers. En 1981, un producteur béké de la Martinique, Laurent de Lagarrigue, racheta le brevet du Képone pour revendre lui-même le produit sous le nom de Curlone. Avec le soutien des riches possédants békés de Martinique, il obtint l'autorisation de distribution aux Antilles. En 1990, l'État interdit la commercialisation du Curlone en France, mais les békés obtinrent une dérogation de trois ans encore pour les Antilles, jusqu'en 1993.

Au fil des ans, on en apprend toujours plus sur les effets néfastes du chlordécone. Il aurait une mauvaise incidence sur le développement cérébral des nouveaux-nés. Si la recherche scientifique ne parvient pas à éradiquer la molécule, la durée de la contamination sera de

plusieurs siècles, selon les rapports.

Pendant que la population faisait et continue à faire les frais de cette pollution, les capitalistes, gros planteurs békés et quelques autres, ont pu ainsi écouler leurs bananes, continuer à réaliser de super profits et empocher les subventions de la France et de l'Europe. Et cela continue car aujourd'hui d'autres produits polluants sont encore utilisés.

**Pierre Jean-Christophe**

## Daunat - Laon : une direction qui veut licencier pour fait de grève

**À la reprise du travail, au bout de dix jours de grève, treize salariés de l'entreprise Daunat de Laon, dans l'Aisne, ont reçu des courriers les convoquant pour un entretien préalable à un licenciement pour faute et leur signifiant leur mise à pied immédiate.**

La grève avait démarré le 2 avril. Dans cette usine d'environ 350 salariés, qui fabrique des sandwiches et des salades, c'est l'équipe d'hygiène de nuit, qui nettoie les chaînes de production, qui s'est lancée dans la grève.

La colère venait de l'aggravation des conditions de travail, des pannes à répétition du matériel qui rendent le travail plus pénible, d'autant plus que l'équipe de maintenance, en sous-effectif, n'a pas les moyens de réparer. L'équipe d'hygiène utilise des produits chimiques provoquant l'apparition de plaques sur tout le corps. Les grévistes demandaient à avoir de l'eau chaude et suffisamment de pression pour faire le nettoyage des chaînes. Et ils réclamaient une augmentation de salaire de 150 euros, ainsi que l'augmentation de primes.

Le mécontentement était général dans l'usine : des débrayages importants ont eu lieu dans les équipes de production.

Après une première rencontre avec la direction, qui ne proposait rien, les grévistes ont décidé de bloquer l'entrée des camions. La direction a réagi en demandant aux autres ouvriers de

ne pas venir travailler et en ne considérant comme grévistes que les treize de l'équipe d'hygiène de nuit.

Cela n'a pas empêché de nombreux ouvriers de soutenir la grève, en se relayant à plusieurs dizaines sur le piquet devant l'usine.

La direction ayant porté plainte pour le blocage de l'entrée, le tribunal a décidé que celui-ci devait être levé.

Au bout de dix jours, la direction a reculé partiellement en accordant une prime de 70 euros brut pendant trois mois, qui sera ensuite conditionnée à des objectifs. Lors de la reprise, elle a organisé des réunions pour réclamer des efforts, se plaignant d'avoir perdu beaucoup d'argent. Les salariés en ont logiquement déduit que lorsqu'ils ne font pas grève, l'entreprise en gagne beaucoup. La direction n'a pas confirmé que les jours de fermeture de l'usine seront payés, alors que c'est elle qui l'a imposée.

Elle n'a pas supporté de voir des ouvriers relever la tête et a décidé de les faire payer pour l'exemple. Mais ces menaces de licenciements ne passent pas auprès de leurs camarades.

**Correspondant LO**

## Clichy-sous-Bois : des moyens pour les enfants des quartiers populaires !

Mardi 10 avril, les parents d'élèves et les enseignants du collège Romain-Rolland de Clichy-sous-Bois, dans les Hauts-de-Seine, étaient mobilisés pour exiger plus de moyens.

Dans cet établissement d'éducation prioritaire renforcée, classé en zone sensible, depuis des années les gouvernements successifs suppriment des moyens, notamment pour les élèves les plus en difficulté, avec des conséquences catastrophiques pour ces jeunes livrés à leur sort.

C'est de cela qu'il était question dans les revendications des enseignants, qui réclamaient le maintien d'une classe de troisième d'alternance et d'une classe d'accueil des élèves

non francophones, mais aussi plus de collègues pour l'encadrement des élèves et pour l'entretien.

De nombreux parents ont soutenu le mouvement en gardant les enfants à la maison ce jour-là et en manifestant devant le collège toute la journée. Les revendications des enseignants traduisent leur sentiment que l'institution les écrase, en n'offrant aucune solution à de nombreux enfants abandonnés scolairement dès l'école primaire. Le lycée voisin Alfred Nobel offre des classes aux effectifs limités et de bonnes conditions d'études mais il s'agit d'une exception. La majorité des élèves de troisième du collège sont fortement incités à demander

une orientation dans une autre ville où le nombre d'élèves par classe n'est pas limité.

Grâce à une forte mobilisation, avec 72 % de grévistes et des classes presque vides, les enseignants ont pu obtenir des premières avancées et attendent une réponse à leur proposition de garder une troisième d'alternance. La direction des services départementaux (DSDEN) leur a également proposé un CPE stagiaire et assuré que les élèves non francophones ne perdraient pas d'heures de cours.

Contents de ce premier résultat, parents et enseignants ne relâchent pas la pression.

**Correspondant LO**



## La Poste : contre la détérioration des conditions de travail

**Depuis plusieurs semaines et dans différents départements, des groupes de postiers font grève. Ils protestent contre les projets qui visent à aggraver les conditions de travail, à réduire les effectifs à travers des réorganisations permanentes, à faire supporter aux facteurs, à ceux des centres de tri ou encore à ceux des bureaux, les conséquences de la course à la rentabilité voulue par la direction centrale de La Poste.**

En quelques années, celle-ci a supprimé 55 000 emplois tout en restant le premier employeur du pays en 2018, avec plus de 250 000 salariés. Aujourd'hui, la majorité sont des employés de droit privé, le nombre de ceux au statut de fonctionnaire diminuant au fil des ans.

Comme ne se prive pas de le répéter la direction, ces grèves sont restées minoritaires, ayant réuni de

quelques dizaines à plusieurs centaines de salariés pour des durées variables. Mais elles révèlent un mécontentement partout présent et largement majoritaire. Au début de la semaine du 16 avril, plusieurs départements étaient touchés à différents niveaux. La liste ne peut être exhaustive, car personne, même les fédérations syndicales concernées, n'a effectué un

recensement complet et ne l'a rendu public. En tout cas des grèves ont lieu en Ille-et-Vilaine depuis trois mois, en Gironde depuis plus d'un mois, dans les Bouches-du-Rhône depuis une dizaine de jours, et en Haute-Garonne où le mouvement vient de commencer. Par ailleurs, une grève entamée il y a une dizaine de jours à Noyon dans l'Oise s'est étendue au bureau proche de Lassigny. D'autres mouvements limités ont eu lieu, dans le Calvados par exemple.

Les postiers ressentent les conséquences directes, sur leurs conditions de travail et de vie, des changements voulus par La Poste. Ainsi, ce que La Poste appelle la « méridienne » a pour conséquence de faire

commencer plus tard les facteurs, qui ont ensuite une pause de 45 minutes non payée, et finissent leur travail à 16 heures, voire plus tard, alors qu'auparavant ils finissaient leur tournée à 13h30.

Autre nouveauté provoquant la colère des facteurs, la « sacoche » vise à renforcer les cadences de distribution. Elle consiste à faire faire le tri du courrier par des équipes spécialisées qui préparent les sacs des facteurs pour « optimiser » leur distribution. À cela devrait s'ajouter, par exemple en région parisienne, la reprise de la distribution des publicités non-adressées, effectuée jusqu'ici par les salariés de la filiale Médiapost, ce qui pose

brutalement la question de l'avenir des emplois de ces centaines de travailleurs.

Tout en imposant ces reculs aux postiers, La Poste a comptabilisé un résultat brut de 1 milliard et 851 millions d'euros après impôt. La division Courrier représente à elle seule la moitié de son chiffre d'affaires global!

On ne peut que souhaiter que cette envie de s'opposer à la direction de La Poste, d'imposer la garantie des emplois et des conditions de travail dignes et non dégradées, se répande le plus vite possible. Tous ensemble, les 250 000 postiers auraient largement les moyens de mettre au pas leur direction.

**Paul Sorel**

## Marseille : des facteurs en colère et en grève

**Au centre de distribution du courrier des 4<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> arrondissements de Marseille, une grève a démarré le 3 avril, avec la CGT et Sud, contre la nouvelle organisation du travail que la direction veut mettre en place : soit des journées de 8 h 30 à 16 h 15 avec une pause, la « méridienne », non comprise dans le temps de travail et non payée, de 12 h à 12 h 45, soit des semaines de 38 h 12.**

À cet allongement de la journée de travail au mépris de la vie quotidienne des facteurs s'ajoute la décision de séparer le travail entre ceux qui ne feront plus que du tri et ceux qui feront uniquement de la distribution. De plus, le samedi, les horaires actuels sont de 7h30 à 13h41 sur ces arrondissements, mais la pause méridienne pourrait aussi s'appliquer au samedi.

Au centre des 4<sup>e</sup>-14<sup>e</sup>, chez les 64 facteurs dont seize en intérim et en CDD, le mécontentement est profond, et les prises de parole ont été très écoutées. Le 3 avril ils se sont mis en grève à trente et depuis, même s'ils sont moins nombreux, il y a toujours un groupe prêt, dès 4h30 du matin, à aller voir les collègues des autres centres et à manifester aux côtés des cheminots.

La direction centrale de La Poste, pour isoler les grévistes centre par centre, tente d'imposer des discussions avec les directions locales. Celles-ci font miroiter

quelques petites avancées sur un ou deux bureaux mais le plus souvent ne cèdent rien.

Les facteurs ont le moral, c'est la première fois que dans tous les bureaux où ils vont, ils entraînent des grévistes.

Plusieurs centres ont fait un débrayage ou un jour de grève : Marseille 13, Marseille 10, Marseille 11, Marseille 15, Marseille Cantini 8<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> où, de plus, le travail se fait en sous-sol. Mardi 17 avril, à l'entrée du matin, les facteurs du 4<sup>e</sup>-14<sup>e</sup> ont bloqué le bureau d'Allauch près de Marseille. Au même moment le centre Marseille 05 rejoignait la grève. À midi, devant leur centre, les facteurs du 4<sup>e</sup>-14<sup>e</sup> ont organisé une assemblée générale avec barbecue d'environ 80 personnes, où sont venus des voisins et des parents. Les représentants de Sud et de la CGT ont appelé à poursuivre le mouvement et à participer à la manifestation du 19 avril.

**Correspondant LO**



L'assemblée générale du centre de distribution des 4<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> arrondissements.

## Facteurs de Gironde : la lutte continue

**Un mois après le début de la grève le 12 mars, les facteurs de Gironde ont cherché et réussi à remobiliser les leurs lors d'un nouveau temps fort le 12 avril, se retrouvant ce jour-là à 250.**

Rejoints par d'autres, les facteurs ont manifesté à 300 dans les rues de Bordeaux. À l'assemblée qui a suivi et qui a réuni 140 facteurs, la moitié d'entre eux, estimant que la mobilisation ne progressait plus, a décidé de reprendre le travail dès le lendemain en se promettant de continuer la lutte sous d'autres formes. Mais le 13 avril, ceux de Cenon se sont retrouvés face à un directeur de site qui leur

a demandé de reprendre le travail pendant qu'il partait en croisière en famille, prétendant qu'il leur ferait des propositions à son retour! Il n'en a pas fallu plus pour les décider à poursuivre la grève, persuadant dans la foulée ceux de Bastide et d'autres à faire de même.

Samedi 14, les grévistes ont garni les boîtes à lettres des usagers pour expliquer leur lutte contre la dégradation de leurs

conditions de travail. Le 17 avril, à Eysines, cinq facteurs sont repartis en grève après avoir reçu un courrier interne leur imposant des directives. Dans l'après-midi, une réunion de facteurs de Cenon et de Bastide, où la grève est toujours majoritaire, mais aussi de Villenave-d'Ornon, de Meriadeck, Bègles, Talence et Pessac a discuté des suites possibles à donner à leur mouvement. Ils se sont donné rendez-vous jeudi 19 pour rejoindre ensemble la manifestation départementale dans le cadre de la journée interprofessionnelle.

**Correspondant LO**



## Air France : la direction ne cède rien, la grève continue

Les 17 et 18 avril ont été de nouveaux jours de grève à Air France. Le 17 par exemple, seuls 55% de ses vols long-courriers ont pu être assurés. Et pour cause : malgré le bluff des jours précédents sur ses prétendues avancées, la direction de la compagnie ne cède rien, comme ses salariés le découvrent chaque jour un peu plus.

Les 2% de hausse des salaires (au lieu du 1% initialement avancé) que la direction a proposés ne sont qu'un à-valoir sur... les 5% d'augmentation qu'elle a budgétisés sur les trois ans à venir. Un chiffre déjà bien bas, mais qu'elle pourrait encore réduire

« dans le cas où le résultat d'exploitation d'Air France serait inférieur à 200 millions ». Et quand la direction annonce aux syndicats qu'ils ont jusqu'au 20 avril pour approuver ses propositions, elle n'insiste pas sur la clause antigreve qui en fait partie.

Malgré cela, l'intersyndicale, qui réunit dix syndicats d'Air France ayant appelé à faire grève pour 6% d'augmentation de salaire, dit « avoir fait un effort » en en rabattant sur ce chiffre. Alors que ces 6% correspondent à peine à ce dont la compagnie a privé ses employés en six ans de gel salarial, l'intersyndicale a repris l'indice Insee, que la direction brandissait, pour ne plus réclamer que 5,1% de hausse.

Résultat ? La direction a encore refusé. Pour elle,



c'est toujours trop car elle ne veut rien céder. La preuve : selon ses propres calculs, la grève lui aurait déjà fait perdre 220 millions, soit presque autant que ce qu'il lui coûterait d'augmenter le personnel de 6% : 260 millions.

Pour le PDG du groupe, Janailac, et la ministre du Travail, Pénicaud, « il n'est pas responsable de réclamer 6% ». Mais les mêmes trouvent tout naturel que Janailac tourne à plus d'un million d'euros de salaire annuel et que les membres du conseil d'administration se soient octroyé 28% de mieux l'an dernier. Et ces gens-là voudraient que les salariés d'Air France se

satisfassent d'une augmentation de 6%, que le président du principal syndicat de pilotes juge d'ailleurs « totalement indécente »!

En fait, si la direction de la compagnie a jeté un petit peu de lest avec 1% de mieux, cela reste loin des 6%. Mais cela montre aussi comment les obtenir : car ce geste, aussi limité soit-il, la direction d'Air France ne l'aurait pas fait sans y être contrainte par la grève. Pour l'heure, la pression n'a pas suffi pour qu'elle cède. Les travailleurs devront donc être plus nombreux, pour peser encore plus fort lors des prochaines journées de grève, les 23 et 24 avril.

Correspondant LO

### La vieille ficelle de la division

Pour tenter de ne rien céder à tous ses salariés, la direction d'Air France cherche à les diviser entre leurs différentes professions. Et cela se voit quand certains médias se mettent à insister sur ce que gagnent les pilotes, particulièrement mobilisés dans ces grèves, dans le seul but de les présenter comme des privilégiés.

Bien sûr, ces médias se

gardent de préciser que le salaire de départ d'un pilote à Air France est inférieur à ce qu'il est dans d'autres grandes compagnies, telles KLM ou Lufthansa ; et qu'il n'atteint même pas la moitié de celui des dirigeants de la compagnie qui, eux, n'ont pas la responsabilité de faire décoller et se poser en toute sécurité d'énormes engins avec des centaines de passagers à bord.

Quant aux salaires de mécaniciens-avion à 1400 euros après des années d'ancienneté, et à ceux des hôtesses et stewards qui démarrent avec guère plus que le smic de base, ni la direction d'Air France ni les télé et radios n'en parlent.

Ce sont pourtant là des raisons supplémentaires de faire grève pour 6% d'augmentation.

Correspondants LO

### Airbus – Nantes : non aux suppressions d'emplois !

Airbus vient d'annoncer que le groupe va supprimer 3700 postes en Europe, dont 470 en France. Le site de Nantes sera touché (100 postes en moins) ainsi que celui de Saint-Nazaire (50 postes).

Les raisons officiellement invoquées sont le manque de commandes pour l'A400M, un avion de transport militaire, et l'A380, un des plus gros porteurs de l'aviation civile, qui vient pourtant d'enregistrer

récemment des commandes en Chine.

Cette hémorragie d'emplois est d'autant plus choquante que, pour les autres avions, le carnet de commandes est plein à craquer et que la production s'intensifie à coups d'heures supplémentaires, de travail obligatoire le samedi et surtout de cadences qui deviennent infernales.

Une autre solution s'impose pourtant : diminuer le temps de travail, le répartir

pour travailler tous et permettre à chacun de garder son emploi et son salaire. Avec 2,87 milliards d'euros de bénéfices déclarés pour 2017, trois fois plus qu'en 2016, Airbus aurait largement les moyens financiers, non seulement de garder les emplois, mais aussi d'embaucher en CDI les intérimaires qui seront les premiers touchés.

Correspondant LO

### Iveco Bus – Annonay : assez des cadences intenable

À l'usine Iveco Bus d'Annonay, en Ardèche, l'ambiance est de plus en plus tendue. Il y a un mois, après des débrayages pour les salaires qui ont bloqué les lignes, la direction a dû céder 30 euros d'augmentation minimale.

Si Iveco bat tous les records de ventes et de bénéfices, la direction ne veut pas que les ouvriers en voient la couleur. Depuis quinze jours, elle augmente les rythmes de travail en refusant toute embauche

ferme. La tension croissante a entraîné des incidents dans certains ateliers, des arrêts de travail et même des démissions. Des bus sortent sans être terminés et s'accumulent sur les parkings avec des pièces manquantes.

Dans les ateliers, nombre d'ouvriers manifestent leur mécontentement en refusant d'accélérer le rythme. Comme l'a dit l'un d'eux : « C'est le chef qui passera une mauvaise journée. » D'ailleurs certains chefs

eux-mêmes, excédés par les pressions de la direction, expriment leur mécontentement. Récemment, à l'appel de plusieurs syndicats, les ouvriers de plusieurs ateliers sont partis en débrayage et ont manifesté dans l'usine contre les hausses de cadences. Ils réclament des embauches et, pour eux, cela devrait commencer en proposant des CDI à tous les intérimaires. C'est une première riposte à l'offensive de la direction.

Correspondant LO

### Lufthansa : en Allemagne aussi, c'est la grève

En Allemagne, les employés de la compagnie aérienne Lufthansa ont fait grève le 9 avril. La moitié des vols ont été annulés. Les travailleurs ont également fait grève dans les transports en commun, les crèches, le ramassage des ordures et dans les hôpitaux de plusieurs villes et régions.

Les syndicats réclament une hausse de salaire de 6%, comme à Air France, et ils veulent que cette augmentation se traduise par au moins 200 euros de plus par mois pour les 2,3 millions de contractuels de la

fonction publique employés par l'État fédéral et les communes.

Les travailleurs allemands sont comme nous. Et nos patrons, ici en France, ne se sont pas moins enrichis que les patrons allemands. D'ailleurs ils commencent tous à craindre que nos réactions de colère se transforment en mouvement massif. Alors, profitons-en. Il faut participer à toutes les grèves auxquelles on nous appelle.

Bulletin Lutte ouvrière  
Air France MT-VD  
Orly-Nord



Lors d'une précédente grève.



## Orly : les agents municipaux refusent de travailler plus pour gagner moins

À Orly, dans le Val-de-Marne, la mairie (composée d'élus divers gauche, PS et PC) a annoncé des modifications d'horaires pour les 900 agents municipaux. Il s'agit du passage de 35 heures à 37 h 30 par semaine, et de 1 551 heures annuelles à 1 607 heures.

Outre les complications créées dans la vie de tous les jours, cela veut dire concrètement travailler plus pour le même salaire mensuel. En effet la hausse du temps de travail annuel ne serait compensée que très partiellement par des jours de RTT, dont certains dépendraient de l'assiduité et seraient donc supprimés en

cas d'arrêt maladie.

Les cas étant différents suivant les catégories de travailleurs, la mairie compte sur le fait qu'il est difficile de mesurer précisément ce que chacun va perdre. Certains ont calculé que leur taux horaire baisserait de 4%. Alors, depuis plusieurs semaines, les discussions se multiplient pour

comprendre ce qui apparaît à tout le monde comme une attaque contre les conditions de travail.

Le jeudi 12 avril, sur le temps de midi, le syndicat FO a organisé à la demande des agents un premier débrayage, très suivi malgré l'absence regrettée des autres syndicats. 150 fonctionnaires municipaux, Atsem, magasiniers, agents de la cuisine, menuisiers, électriciens, imprimeurs ou encore animateurs, se sont regroupés devant la mairie puis ont manifesté dans la ville. Il y a eu de nombreux signes de soutien de

la population, mais aussi d'agents communaux stagiaires ou précaires.

Le lendemain, un nouveau débrayage était organisé pour maintenir la pression et connaître le compte rendu de l'audience de la veille avec la mairie. L'annonce que la journée de la Fête des mères pourrait être élargie aux hommes et aux femmes n'ayant pas d'enfant a paru à tous bien insuffisante. Les 70 agents présents ont alors voté pour un nouveau débrayage le mercredi 2 mai, au retour des vacances de printemps.

La mairie argumente en

disant qu'elle serait obligée de suivre les recommandations de la Cour des comptes. Celle-ci est prompt à dénoncer les prétendus abus quand il s'agit de toutes petites contreparties profitant aux travailleurs municipaux, mais reste aveugle quand il s'agit des multiples subventions aux entreprises. Pour les agents municipaux d'Orly, pas question d'accepter, et il s'agit de convaincre des nouveaux de rejoindre le mouvement afin d'être plus nombreux la prochaine fois.

Correspondant LO

## Steva - Haute-Vienne : donneurs d'ordres et actionnaires veulent faire payer les travailleurs

Mardi 10 avril, les 115 travailleurs de l'usine Steva de Bessines-sur-Gartempe, dans la Haute-Vienne, ont manifesté devant la préfecture de Limoges, après une opération escargot sur l'autoroute A20.

L'entreprise vient d'être placée en redressement judiciaire, avec une période d'observation allant jusqu'au 5 juin.

Cette usine d'emboutissage faisait partie de l'ex-groupe Altia, comme l'usine ex-GM&S. Après une succession de rachats et de plans de licenciements, les deux entités ont été reprises par deux groupes différents.

Pendant la lutte des travailleurs de GM&S pour tenter de maintenir leurs emplois, les patrons de Steva se sont vantés de la solidité de leur groupe. L'usine de Bessines a pour donneurs d'ordres entre autres Renault Trucks et Massey-Ferguson. Baptisée « usine du futur », elle a bénéficié en décembre dernier d'une aide régionale de 900 000 euros pour

diversifier son activité.

Pour les travailleurs qui, après le rachat par Steva, ont dû accepter de rogner sur leurs pauses, de baisser leurs RTT, le futur s'annonce angoissant : ils n'ont touché qu'un demi-salaire en mars et redoutent un plan de licenciements comme à GM&S.

Comme pour l'usine de La Souterraine, les patrons se plaignent du loyer exorbitant demandé par les actionnaires de l'ex-Altia, qui sont toujours propriétaires des murs. Mais c'est



ANDRÉ ABALO

aux travailleurs que l'on demande de se sacrifier. Pas un centime n'est demandé ni aux donneurs d'ordres, ni aux actionnaires passés

qui ont accumulé des dividendes sur leur dos, pas plus d'ailleurs qu'aux actuels actionnaires!

Correspondant LO

## QUI SOMMES-NOUS ?

### Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),  
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal avril 2018.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

### Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte Ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, merci de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

En les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres

dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



### Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à  Lutte ouvrière  Lutte de classe

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

### Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org  
www.union-communiste.org  
contact@lutte-ouvriere.org

### Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia  
Pour les malvoyants  
www.lutte-ouvriere-audio.org





# Fête de Lutte ouvrière

## 19 - 20 - 21 mai à Presles (Val-d'Oise)

### Une fête communiste, révolutionnaire et internationaliste

Dans moins d'un mois, s'ouvrira notre Fête annuelle. Dès à présent, les stands se construisent, les affiches apparaissent sur les murs, le programme continue à s'étoffer et à se préciser, camarades et amis s'activent tous afin que tout soit prêt pour ce grand rendez-vous politique et festif.

Cette fête est un grand

rassemblement de ceux qui se réclament des idées communistes, révolutionnaires et internationalistes. De nombreux camarades étrangers seront présents, en particulier des groupes militant aux Antilles, en Haïti, aux États-Unis, en Afrique et dans plusieurs pays d'Europe, partageant les mêmes idées et les mêmes objectifs que Lutte ouvrière.

Chacun pourra discuter de la situation en France et dans les différents pays, et vérifier que les travailleurs du monde entier peuvent se retrouver autour d'un objectif commun: le remplacement du capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine, une société communiste.

Puisse cette fête nous en donner le goût.

### Lire, c'est s'enrichir sans voler personne

**La librairie du château:** notre librairie générale, avec un large choix de romans, de témoignages, de livres historiques et politiques

**La Cité du roman:** une sélection de romans et de témoignages, regroupés par pays. Des camarades sont là pour les présenter à tous ceux qui le souhaitent.

**La librairie de la Cité des sciences:** ouvrages d'actualité scientifique, d'histoire des sciences, de vulgarisation et livres sur les sujets abordés lors des conférences.

**La librairie de la Cité**



**politique:** toutes les publications de Lutte ouvrière.

**Sous les pavés, les pages:** la librairie des livres d'occasion.

Aux chapiteaux Karl Marx et Friedrich Engels, de nombreux écrivains et historiens présenteront leurs ouvrages.

### Au Grand Podium

#### Samedi

- **Hawa Sow and the Soul Seers**, ils sèment la Soul partout où ils passent
- **Les Yeux d'la Tête**, de la chanson française qui swingue
- **R.I.C. Roots Intention Crew**, ragga dancehall, show plein

#### de couleurs

#### Dimanche

- **Aälma Dili**, Pour une poignée de dinars, musique balkan western
- **La Compagnie Jolie Môme**, chansons de lutte théâtralisées
- **Soviet Suprem**, avec son

spectacle Marx attacks, musiques de l'Est revisitées avec beaucoup d'énergie

- **Ali Amran**, pop rock aux accents berbères

#### Lundi

- **The Moonlight Swampers**, reprises rock

### Au Théâtre de verdure

- **BB Clan**, rock celtique
- **Urbain Lambert**, blues et country francophones
- **La troupe Les Moyens du Bord**, nouvel opéra déjanté
- **Jef Sicard**, jazz aux rythmes cubains



R. I. C.

### La Cité des Arts

L'art sous toutes ses formes de façon abordable et ludique. Parmi les 40 ateliers, spectacles et conférences:

Petite initiation à l'art du conte • Apprendre à danser le Dabkeh, danse de groupe du Moyen-Orient • L'art de la mosaïque • Invitation à la musique baroque • Le théâtre de masque • Initiation à la Zumba • Concert lyrique pour mezzo-soprano, baryton et piano • La musique américaine du 20<sup>e</sup>

siècle • Initiation à l'aquarelle • L'écriture arabe, atelier de calligraphie • La Renaissance et la perspective

• Apprendre à modeler une tête • Peindre à la manière de Monet et ses nymphéas • Le tampon, une technique artistique magique • L'art, les artistes et la révolution russe • L'histoire du Blues au fil des migrations • Les petits secrets du son au cinéma • Le jazz, comment ça marche?

### Meetings de Nathalie Arthaud dimanche et lundi à 15 heures



### Les miniconférences du chapiteau scientifique

Des ondes pour sonder, voir et soigner • La vie des étoiles • Les neurones de la lecture • L'astronomie de la Grèce antique • Le cœur et ses maladies • Coïncidences et probabilités: les mathématiques contre le paranormal • Cerveau,

évolution et systèmes intelligents • Deepmind, jusqu'où ira l'intelligence artificielle? • Le cancer: une histoire de gènes? • Trous noirs et ondes gravitationnelles • Comment on fait les bébés? • Peut-on s'enrichir en jouant

aux jeux de hasard? • Le clitoris, ce cher inconnu • L'infini c'est long, surtout vers la fin • Définir la chaleur, c'est chaud • L'influence des mathématiques arabes • Comment les enfants apprennent-ils le nombre?

### Le Village préhistorique

Conférences, reconstitutions, ateliers et démonstrations

Un bas-fourneau en fonctionnement pour comprendre les débuts de la sidérurgie • Un chantier de

fouilles archéologiques • Un tipi préhistorique, pour les enfants et les plus grands • Allumer le feu, tailler le silex, s'habiller en homme préhistorique...

### Les cartes et bons

Il y a tout intérêt à acheter la carte d'entrée à l'avance. Achetée maintenant, elle ne coûte que 15 euros. Sur place, elle sera vendue 20 euros. Cartes et bons d'achat (4 euros pour une valeur de 5 euros) sont disponibles auprès de nos camarades, sur le site de la Fête, ou bien par courrier accompagné d'un chèque à l'ordre de Lutte ouvrière

Fête de Lutte ouvrière  
BP 20029  
93501 Pantin Cedex



Programme, informations pratiques, commande de cartes et bons

[fete.lutte-ouvriere.org](http://fete.lutte-ouvriere.org)